

Règlement d'application Formation de professeur de sport de neige en Suisse

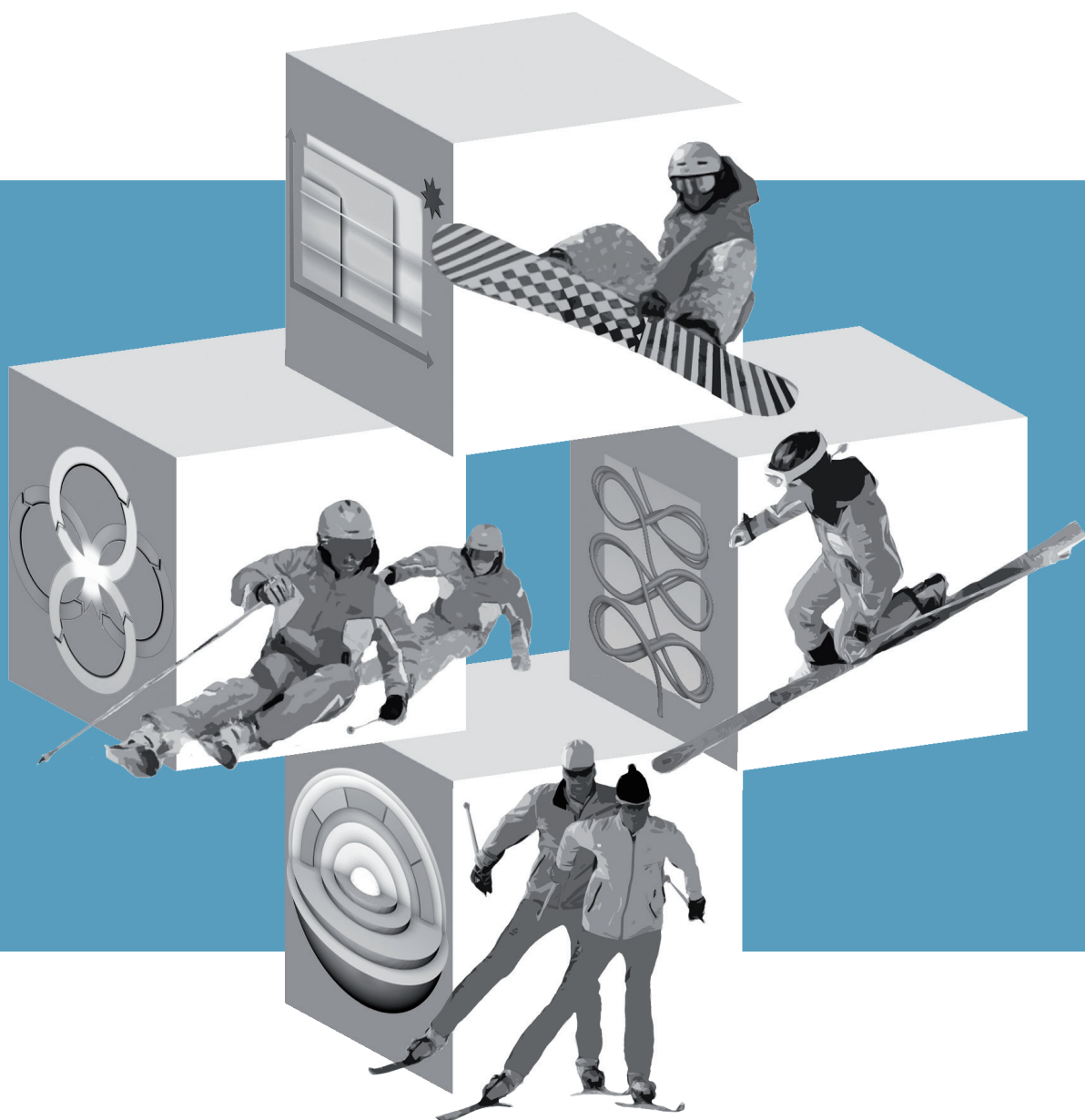


Table des matières

1	Vue d'ensemble	4
2	Administration	5
2.1	Conditions générales et mode d'inscription	5
2.2	Conditions d'admission	7
3	Descriptions des cours et modules	8
3.1	Structure des cours	8
3.2	Level 1 / Level 1 Kids Instructor	9
3.3	Level 2 Teaching and Technique 1	13
3.4	Level 2 Teaching and Technique 2	15
3.5	Level 2 Assessment	17
3.6	Level 3 Law and Obligation	21
3.7	Level 3 Teaching and Technique	23
3.8	Level 3 Assessment	25
3.9	Level 3 Backcountry Basic Instructor	30
3.10	Level 4 modules à choix	32
3.11	Level 4 Tourism Marketing	42
3.12	Level 4 Nature and Environment	44
4	Examen professionnel fédéral (EP)	46
5	Instructions pour les examens de modules	50
6	Répétition	52
7	Practice	53
7.1	Practice 1 (P1)	53
7.2	Practice 2 (P2)	53
7.3	Instructions pour les Practices P1 et P2	54
7.4	Justificatif Practice Backcountry	55
8	Reconnaisances croisées	56
8.1	Swiss Snowsports interdisciplinaire	56
8.2	Jeunesse + Sport	56
8.3	Guides de montagne ASGM	57
8.4	Formations étrangères	57
8.5	Autres formations dans le domaine des sports de neige sur SWISS SNOWSPORTS	57
9	Reconnaisances ISIA	58
10	Perfectionnement	59
11	Formations continues	60
12	Vue d'ensemble des compétences opérationnelles	62
13	Critères de performance par domaine de compétence opérationnelle	63

13.1	Domaine de compétence opérationnelle A : Préparer une offre de sports de neige	63
13.2	Domaine de compétence opérationnelle B : Mettre en œuvre l'offre de sports de neige	66
13.3	Domaine de compétence opérationnelle C : Organiser la communication et la conduite	73
13.4	Domaine de compétence opérationnelle D : encourager les développements dans le domaine touristique	77
14	Impressum	80
15	Preuves des modifications	80

En cas de litiges, le texte allemand fait foi.

Règlement d'application de la formation professionnelle professeur.e de sports de neige avec brevet fédéral

Qu'y a-t-il de plus beau que de descendre une pente recouverte de neige fraîche ? Si vous désirez faire de l'un des plus magnifiques loisirs qui soient votre profession, vous tenez entre les mains la brochure qu'il vous faut. Elle vous explique comment on peut se former pour devenir professeur.e de sports de neige avec brevet fédéral.

La formation est modulaire et composée à 2/3 de pratique sur la neige et de 1/3 de théorie, par exemple les travaux préparatoires et autres. Les contenus théoriques pour les modules se trouvent sur la plateforme d'apprentissage SSSA.

Swiss Snowsports, organe responsable de la formation professionnelle « professeur.e de sports de neige avec brevet fédéral ».

Abréviations

CoF	Commission de formation
SEFRI	Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation
J+S	Jeunesse + Sport
P	Stage pratique
ARGE BP	Groupe de travail « Examen professionnel fédéral »
CAQ	Commission d'assurance-qualité
SSSA	Swiss Snowsports Association
Part.	Participant.e
CP	Cours de perfectionnement

Degrés de la taxonomie

La formulation des objectifs d'apprentissage est fondée sur la taxonomie des objectifs d'apprentissage selon Bloom et al. (1956) :

K1	Savoir/connaissances
K2	Comprendre
K3	Appliquer
K4	Analyser
K5	Synthétiser
K6	Évaluer

Les degrés K1 à K6 peuvent aussi être regroupés en 3 degrés :

K1+2 : degré d'exigence 1 (se souvenir et comprendre)

Le.la candidat.e est capable de se souvenir de connaissances et d'expliquer. Les gestes sont exécutés en suivant des instructions.

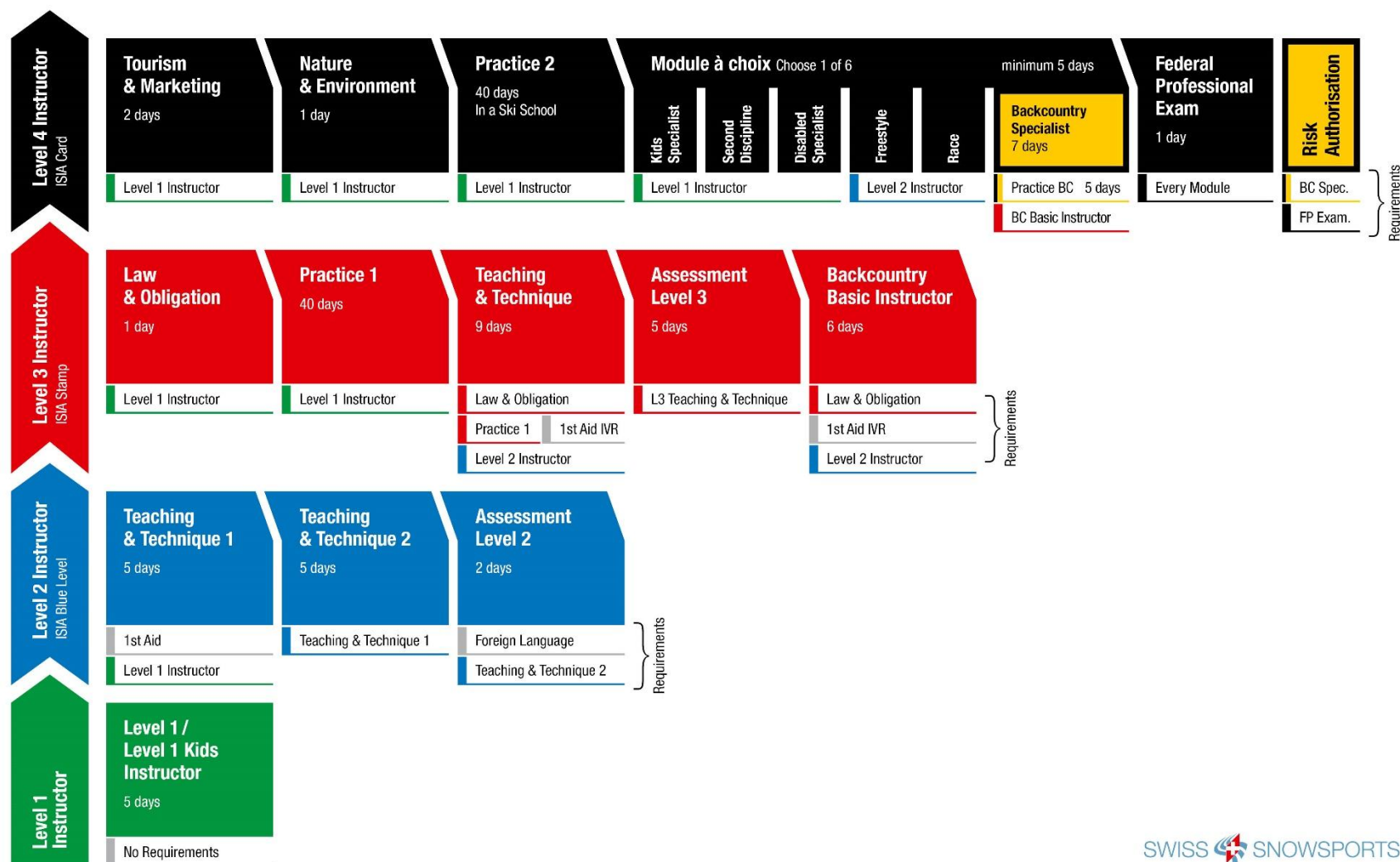
K3+4 : degré d'exigence 2 (appliquer et analyser)

Le.la candidat.e est en mesure d'appliquer son savoir dans la pratique et de reconnaître les liens. Les gestes sont exécutés de façon autonome.

K5+6 : degré d'exigence 3 (évaluer et développer)

Le.la candidat.e est capable de développer le savoir acquis, de trouver de nouvelles solutions et de porter des jugements. Les gestes sont planifiés et développés de façon autonome.

1 VUE D'ENSEMBLE



SWISS SNOWSPORTS

STRUCTURE DE FORMATION

Requirements: nécessaire pour accéder au module ● Module externe (hors Swiss Snowsports)

2 ADMINISTRATION

2.1 Conditions générales et mode d'inscription

Organisation

La responsabilité de l'organisation de la formation modulaire en sports de neige incombe à : Swiss Snowsports Association. Pour tout renseignement sur les autres institutions et organisations autorisées à organiser des modules, veuillez vous adresser à Swiss Snowsports.

Lieu des cours, durée des cours et coût

Ces informations figurent sur le site web www.snowsports.ch.

Conditions générales

Les conditions générales (CG) de Swiss Snowsports s'appliquent.

Formateur.trice.s

Les formateur.trice.s engagé.e.s font partie du Swiss Snow Education Pool. Les exposés sont tenus par des spécialistes reconnus dans le domaine des sports de neige.

Durée de la formation

En pratique, la formation complète s'étend sur un minimum de deux ans. Les « répétant.e.s » et les « participant.e.s formation abrégée » sont soumis.e.s à des réglementations particulières.

Certificat / attestation de cours

Chaque module se termine par un examen. Les participant.e.s reçoivent une fiche de qualification correspondant au niveau de formation atteint, qui leur permet d'obtenir un certificat de formation auprès de Swiss Snowsports.

Hébergement et abonnements aux remontées mécaniques

Lorsque vous réservez un cours de formation proposé par Swiss Snowsports, vous avez droit à un prix préférentiel sur l'hébergement (demi-pension) et les abonnements. Il est recommandé de loger à l'hôtel du cours. Seules les inscriptions en ligne sont prises en compte pour les réservations de l'hébergement et de l'abonnement.

Pour les cours de perfectionnement (CP), Swiss Snowsports n'organise pas d'hébergement ni d'abonnement si rien d'autre n'est précisé. Le.la participant.e en est seul.e responsable.

Financement axé sur la personne

Dès 2018, les personnes ayant suivi des cours préparatoires aux examens fédéraux bénéficient d'un soutien financier. Elles peuvent faire une demande en ce sens à la Confédération. Des informations supplémentaires sont publiées sur www.snowsports.ch.

Participation aux frais de cours du canton du Valais

En plus du financement fédéral, le canton du Valais prend en charge 25 % des frais de cours (hors abonnement et hébergement) si les participants habitent dans le canton du Valais. La demande doit être soumise avant la clôture des inscriptions du cours en question et être approuvée par Swiss Snowsports. Des informations supplémentaires sont publiées sur www.snowsports.ch.

Matériel pédagogique

Le matériel pédagogique est acquis conformément à la convocation.

Assurances

Tous.tes les participant.e.s doivent avoir souscrit une assurance responsabilité civile et accidents. Swiss Snowsports décline toute responsabilité.
Il est recommandé de souscrire une assurance pour frais d'annulation.

Modifications des lieux et dates de cours / Retrait de l'inscription par le.la participant.e

Les conditions générales de Swiss Snowsports s'appliquent.

Interruption du cours par le.la participant.e et continuation du cours

Les raisons suivantes peuvent être invoquées : accident / maladie sur présentation d'un certificat médical ; maladie, accident ou décès d'un proche.

Les jours de cours suivis dans leur intégralité sont pris en compte. Un jour de cours interrompu n'est pas inclus dans le décompte. Le retour doit avoir lieu le soir précédant les jours de cours manquants.

Exception : en cas d'épreuves interrompues et/ou pas réussies (p. ex. interruption de l'examen technique en raison d'un accident après deux disciplines), toutes les disciplines doivent être répétées.

Les conditions générales de la SSSA s'appliquent aux frais de cours.

Répétitions de l'examen

Voir répétitions de l'examen page 57.

Compensation des inégalités

Le.la participant.e ayant besoin d'une compensation des inégalités sur la base de circonstances personnelles ou de santé particulières doit déposer une demande en temps voulu auprès du secrétariat et joindre une justification correspondante.

Validité et for juridique

Les conditions contractuelles générales ainsi que le règlement d'examen sont valables à partir du 19 juin 2025 pour une durée illimitée et remplacent les versions précédentes. Ils font partie intégrante de l'inscription et sont contraignants. La présente relation contractuelle est soumise au droit suisse. Le for juridique est celui du siège social de la SSSA (actuellement : Worblaufen/BE, Suisse).

2.2 Conditions d'admission

Exigence minimale	Level 1 / Level 1 Kids Instructor	Level 2 Teaching and Technique 1	Level 2 Teaching and Technique 2	Law and Obli- gation	Level 3 Teaching and Technique	Backcountry Basic Instructor	Module à choix Second Discipline	Module à choix Kids Specialist	Modules à choix Race Freestyle	Module à choix Back- country Specialist	Nature and Environment	Tourism Marketing
17 ans révolus durant l'année du cours	x											
18 ans révolus durant l'année du cours		x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
Niveau technique avancé.e.s	x						x					
Niveau technique expert.e.s		x										
First Aid (cours de secouriste/pre- miers secours)		x	x									
First Aid Level 1 IAS					x	x						
Connaissance d'une langue étran- gère : D/F/I/Ro/Angl./Esp./NL			x									
Level 1 / Level 1 Kids Instructor ré- ussi		x		x			x	x			x	x
Level 2 Teaching and Techniqie 1 terminé			x ²⁾									
Level 2 Assessment réussi					x ¹⁾	x			x			
Backcountry Basic Instructor réussi										x		
Law and Obligation réussi					x	x						
Practice 1 suivi					x							
Practice 2 suivi												
Practice Backcountry suivi										x		

1) Exception pour la discipline Télémak : participation possible en tant que Level 3 Instructor Ski, Snowboard ou Nordic.

2) Exception pour la discipline Télémak : participation possible en cas de réussite du Level 2 Teaching and Technique 1, Ski, Snowboard ou Nordic.

3 DESCRIPTIONS DES COURS ET MODULES

3.1 Structure des cours

Les modules se présentent sous la structure suivante :

Légende :

M, AM, S matin, après-midi, soir
DC, FC début du cours, fin du cours
E jours d'examens possibles

Level 1 / Level 1 Kids Instructor

Jour		1	2	3	4	5
M		DC	E	E	E	E
AM		E	E	E	E	FC
S				E		

Level 2 Teaching and Technique 1

Jour		1	2	3	4	5
M			E	E	E	E
AM			E	E	E	FC
S	DC			E		

Level 2 Teaching and Technique 2

Jour		1	2	3	4	5
M			E	E	E	E
AM			E	E	E	F
S	DC			E		C

Level 2 Assessment

Jour		1	2
M		E	E
AM		E	E
S	DC/E	E	

Level 3 Teaching and Technique

Jour		1	2	3	4	5	6	7	8	9
M										
AM										FC
S	DC									

Level 3 Assessment

Jour		1	2	3	4	5
M		E	E	E	E	E
AM		E	E	E	E	E
S	DC		E	E	DC	

Law and Obligation

Jour		1
M		DC
AM		E
S		FC

Backcountry Basic Instructor

Jour		1	2	3	4	5	6
M				E	E	E	E
AM		DC		E	E	E	E
S							FC

Nature and Environment

Jour		1
M		DC
AM		E
S		FC

Tourism Marketing

Jour		1	2
M		DC	
AM			E
S			FC

Modules à choix Race, Freestyle, Second Discipline, Kids Specialist

Jour		1	2	3	4	5
M		DC	E	E	E	E
AM		E	E	E	E	FC
S				E		

Module à choix Backcountry Specialist

Jour		1	2	3	4	5	6	7
M			E	E	E	E	E	E
AM		DC	E	E	E	E	E	FC
S		/						

Module à choix Disabled Snowsports Specialist

Le module à choix Disabled Snowsports Specialist est décrit dans le règlement d'application Disabled Sports

3.2 Level 1 / Level 1 Kids Instructor

Durée du cours : 5 jours (+1 jour d'auto-apprentissage)

La formation commence par le Level 1 Instructor qui donne la certitude d'avoir choisi la bonne voie professionnelle. Le Level 1 Instructor est achevé après avoir réussi le module Level 1 ou Level 1 Kids Instructor.

Compétences

Le/la participant.e

- planifie une offre de sports de neige au niveau débutant.e.s en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige au niveau débutant.e.s en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication avec différentes parties prenantes, en particulier les enfants et les groupes.
- dispose de très bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les débutant.e.s.
- dispose de bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les avancé.e.s.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
décrire la conception de la formation en sports de neige et de l'intégrer dans la pratique.	compétences d'action A2-A3 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences et planification de l'offre de sports de neige)	K2 : Comprendre
planifier un enseignement adapté aux groupes cibles pour le niveau « débutant.e.s », en particulier les enfants, en tenant compte de leur degré de développement.	compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K2 : Comprendre K3 : Appliquer
mettre en œuvre un enseignement motivant au degré débutant.e.s, en particulier pour le groupe cible « enfants en groupes ».	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
identifier les aspects relatifs à la sécurité de l'enseignement ainsi que du matériel et d'en déduire les mesures appropriées.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
adapter la communication dans la relation avec les enfants et leurs parents et créer ainsi un environnement sécurisé propice à l'apprentissage.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »). compétences d'action C1-C2 (organiser la communication et la conduite, focalisation sur le groupe cible « enfants et jeunes débutant.e.s et avancé.e.s ainsi que leurs parents »)	K3 : Appliquer
réfléchir régulièrement à sa propre pratique d'enseignement et mettre en œuvre les directives éthiques et juridiques.	compétences d'action B8, B9 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences, adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige, exercer les droits et les devoirs)	K2 : Comprendre K3 : Appliquer
nommer les formes de mouvements des formes caractéristiques jusqu'au degré « avancé.e.s » et démontrer avec assurance dans des conditions simples.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer

Validation des compétences Level 1 / Level 1 Kids Instructor

Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Aptitudes sportives	3 disciplines d'examen Critères d'évaluation : - Fonctions des engins – mouvements clés - forme de mouvement	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Enseignement du sport	- Des évaluations de compétences sont attribuées à chaque participant.e pendant les jours 1-5 - Évaluation pendant l'enseignement pratique et pendant des séquences d'enseignement par le chef de classe - Critères d'évaluation : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Questions portant sur le savoir et la compréhension	- Durée : jusqu'à 60 minutes - Écrit, oral ou sous forme de travail préparatoire - Contenu : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »

Level 1 / Level 1 Kids Instructor Ski

N°	Forme de mouvement	Description
1	Virage parallèle	Virages enchaînés, dérapés et/ou coupés sur une piste moyennement raide
2	Chasse-neige tournant	Virages enchaînés en position de chasse-neige sur une piste facile légèrement inclinée
3	Pas tournant	Changements de direction avec des pas vers l'amont et vers l'aval en forme de « S » sur une large piste légèrement inclinée

Level 1 / Level Kids Instructor Snowboard

N°	Forme de mouvement	Description
1	Basic Turn	Réalisé en avant et en arrière (Switch)
2	Tricks sur piste 1	- Valse 360° (carre talons frontside et carre orteils backside) - Slide (carre talons et carre orteils sur nose ou tail)
3	Tricks sur piste 2	- Ollie et switch ollie (ligne de pente) 180° (kicker et sens de la rotation libres)

Level 1 Nordic, matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique.

N°	Forme de mouvement	Description
1	Formes de déplacement classiques	Parcours avec portions balisées pour : • Pas alternatif • Poussée simultanée des deux bâtons • Pas en ciseaux
2	Formes de déplacement skating	Parcours avec portions balisées pour : • Pas du patineur un-deux (1:2) • Pas du patineur un-un (1:1) • Pas du patineur alternatif
3	Formes de glisse, de virage et de freinage	Piste de descente avec portions balisées pour : • Départ avec les skis en position parallèle • Contrôle de la vitesse en chasse-neige • Enchaîner avec fluidité le chasse-neige tournant • S'arrêter en chasse-neige

Level 1 Telemark

N°	Forme de mouvement	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension	Après 4 virages, passage à la forme de virage suivante Progression visible
2	Valse	Quatre valses enchaînées avec fluidité
3	Maîtrise de pente	Descente attrayante et dynamique sur piste variée

3.3 Level 2 Teaching and Technique 1

Durée du cours : 5 jours, début du cours le soir précédent (+1 jour d'auto-apprentissage)

La formation se poursuit avec le Level 2 Instructor. Dans les modules **Level 2 Teaching and Technique 1** et **Level 2 Teaching and Technique 2**, on continue d'approfondir les aptitudes techniques ainsi que la compétence pédagogique en mettant l'accent en particulier sur le groupe « avancé.e.s ». De plus, on part du principe que l'enseignement peut aussi être dispensé dans une langue étrangère.

En réussissant le **Level 2 Assessment**, le Level 2 Instructor est achevé.

Compétences

Le/la participant.e

- planifie une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » à « avancé.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » à « avancé.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication aux différentes parties prenantes.
- dispose de bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les avancé.e.s.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
décrire la conception de la formation en sports de neige et l'appliquer dans la pratique.	compétences d'action A2-A4 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences et planification de l'offre de sports de neige)	K3 : Appliquer
planifier un enseignement adapté aux groupes cibles pour le niveau « débutant.e.s » à « avancé.e.s ».	compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
dispenser un enseignement motivant en fonction du groupe cible jusqu'au niveau « avancé.e.s ».	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
minimiser les risques dans l'enseignement en identifiant les aspects relatifs à la sécurité, en mettant en œuvre des mesures préventives ainsi qu'en donnant des conseils sur du matériel adapté.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer K4 : Analyser
adapter la communication dans la relation avec les enfants, les jeunes et leurs parents et de créer ainsi un environnement sécurisé propice à l'apprentissage.	compétences d'action C1-C3 (communication avec les hôtes, focalisation sur la communication dans des situations délicates)	K3 : Appliquer
réfléchir régulièrement à sa propre pratique d'enseignement et mettre en œuvre les directives éthiques et juridiques.	compétences d'action B8, B9 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences, adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige, exercer les droits et les devoirs)	K4 : Analyser
déterminer, expliquer et démontrer les formes de mouvements de toutes les formes caractéristiques jusqu'au niveau « avancé.e.s ».	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser
analyser les formes de mouvements des hôtes jusqu'au niveau « avancé.e.s » et de prendre les mesures appropriées en incluant les facteurs de développement.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer K4 Analyser
citer les mesures préventives pour garantir ses propres bases physiques.	compétence d'action A1 (garantir ses propres bases physiques)	K1 : Savoir

Validation des compétences Level 2 Teaching and Technique 1

Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Enseignement du sport	- Des évaluations de compétences sont attribuées à chaque participant.e pendant les jours 1-5 - Évaluation pendant l'enseignement pratique et pendant des séquences d'enseignement par le chef de classe • Critères d'évaluation : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Questions portant sur le savoir et la compréhension	- Durée : jusqu'à 30 minutes - Écrit, oral ou sous forme de travail préparatoire - Contenu : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »

3.4 Level 2 Teaching and Technique 2

Durée du cours : 5 jours, début du cours le soir précédent (+1 jour d'auto-apprentissage)

Compétences

Le/la participant.e

- planifie une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » à « avancé.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » à « avancé.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication aux différentes parties prenantes.
- dispose de très bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les avancé.e.s.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
planifier un enseignement adapté aux groupes cibles pour le niveau « débutant.e.s » à « avancé.e.s ».	compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
analyser les aspects importants relatifs à la sécurité et au matériel pour l'enseignement et choisir les mesures en conséquence.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser
concevoir un enseignement motivant en fonction du groupe cible jusqu'au niveau « avancé.e.s » et l'adapter à la situation présente.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer K4 : Analyser
communiquer professionnellement avec différentes parties prenantes dans la langue du cours et dans une langue étrangère.	compétences d'action C1-C3 (communication avec les hôtes, focalisation sur la communication dans des situations délicates)	K3 : Appliquer
réfléchir à son propre comportement, comparer avec des aspects des sports de neige liés à l'écologie et au tourisme et se référer aux conditions-cadres éthiques et juridiques	compétences d'action B8, B9 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences, adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige, exercer les droits et les devoirs)	K4 : Analyser
déterminer, expliquer et démontrer en favorisant l'apprentissage les formes de mouvements de toutes les formes caractéristiques jusqu'au niveau « avancé.e.s ».	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser
analyser les formes de mouvements des hôtes jusqu'au niveau « avancé.e.s » et déterminer les mesures ciblées en incluant les facteurs de développement.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser
expliquer les mesures préventives pour garantir ses propres bases physiques.	compétence d'action A1 (garantir ses propres bases physiques)	K2 : Comprendre

Validation des compétences Level 2 Teaching and Technique 2			
Partie	Évaluation	Notes	Qualification
Questions portant sur le savoir et la compréhension	- Durée : jusqu'à 30 minutes - Écrit, oral ou sous forme de travail préparatoire - Contenu : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Langue étrangère (D/F/I/Ro/Angl./Esp./NL)	- Durée : 15 minutes par candidat.e - Entretien d'examen, 1 expert.e avec le.la candidat.e Critères d'évaluation : - Capacité de communication et d'interprétation sur des thèmes généraux et spécifiques aux sports de neige - Capacité d'enseignement	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »

3.5 Level 2 Assessment

Durée du cours : 2 jours, début du cours le soir précédent

Validation des compétences Level 2 Assessment

Partie	Evaluation	Evaluation	Qualification
Aptitudes sportives	6 disciplines d'examen Critères d'évaluation : - fonctions des engins – mouvements clés - forme de mouvement	6 notes ¼ note	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

Level 2 Assessment Ski

N°	Forme de mouvement	Description
1	Chasse-neige tournant – virage chasse-neige	Progression : - Glisser dans la ligne de pente, skis en position parallèle - Contrôle de la vitesse en chasse-neige - Enchaîner avec fluidité le chasse-neige tournant - Enchaîner avec fluidité le virage chasse-neige
2	Virage parallèle – virage coupé	Progression : Commencer par des virages parallèles dérapés et passer à des virages parallèles coupés
3	Virage court	Virages courts sur un terrain raide
4	Virage parallèle en « switch »	Tourner avec les skis parallèles en « switch »
5	Virage court sur une piste de bosses faciles	Descente adaptée au terrain dans des bosses faciles en gardant les skis parallèles
6	Saut	Sauter et atterrir avec assurance sur des installations Saut : Straights, Grabs et Spins 2 sauts, le meilleur compte

Level 2 Assessment Snowboard		
N°	Forme de mouvement	Description
1	Virages courts	Une descente avec un enchaînement de virages courts – idem en arrière (switch)
2	Basic Turn carvé	Une descente avec un enchaînement de virages coupés – idem en arrière (switch)
3	Tricks sur piste 1	• Ollie 180° frontside et backside • 360° (kicker et sens de la rotation libres)
4	Tricks sur piste 2	Frontside et backside noeturn
5	Saut : Grab air	Grab libre au choix sur une installation S-M Deux essais, le meilleur compte
6	Box : backside boardslide	backside boardslide to normal Deux essais, le meilleur compte

Level 2 Assessment Nordic, matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique. PP = pas du patineur

N°	Forme de mouvement	Description
1	Classique en montée (terrain en montée)	Progression : • Pas alternatif • Pas en ciseaux
2	Classique à plat (terrain en légère mon- tée)	Progression : • Poussée simultanée des bâtons • Pas d'un
3	Classique parcours (terrain plat)	Parcours avec portions balisées pour : • Pas tournant • Changement de trace
4	Skating en montée (terrain en montée)	Progression : • PP asymétrique avec changement de côté • PP alternatif
5	Skating à plat (terrain à plat ou en lé- gère descente)	Parcours avec portions balisées pour : • PP un-un • PP un-deux avec changement de côté
6	Formes de glisse, de vi- rage et de freinage (piste de ski)	Parcours : • Glisser dans la ligne de pente, skis en position paral- lèle • Contrôle de la vitesse en chasse-neige • Enchaîner avec fluidité le chasse-neige tournant • Enchaîner avec fluidité le virage chasse-neige • Virer en dérapant avec les skis parallèles • S'arrêter avec les skis en position parallèle

Level 2 Assessment Telemark, matériel à choix, bâtons de skating en plus

N°	Forme de mouvement	Description
1	Basic air	Basic air démonstratif et contrôlé avec un atterrissage sûr en position telemark
2	Virage court	Virages courts sur un terrain raide
3	Hors-piste	Descente dans la neige non préparée en effectuant des virages de rayons différents adaptés au terrain
4	Skating 1:1 et 1:2	Passer du skating 1:1 à 1:2 avec changement de côté (1:2 sur les deux côtés)
5	Switch telemark	Descendre en switch telemark
6	Virage coupé	Descente en enchaînant des virages parallèles et coupés

3.6 Level 3 Law and Obligation

Durée du cours : 1 jour

Le module **Law and Obligation**, qui peut être déjà suivi après avoir passé avec succès le Level 1 Instructor, fait partie du Level 3 Instructor. Dans ce module d'un jour, les directives et devoirs juridiques d'un professeur.e de sports de neige sont transmis. C'est une condition d'admission pour les autres modules du Level 3 Instructor.

Compétences

Le/la participant.e

- a conscience de son rôle d'exemple en tant que professeur.e de sports de neige.
- exerce ses droits et devoirs pendant la réalisation de l'offre de sports de neige.
- met en œuvre à tout moment les règles de conduite de la FIS et de la SKUS.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
citer les principaux droits et devoirs d'un.e professeur.e de sports de neige et les appliquer dans la réalisation d'offres de sports de neige.	compétences d'action B9 (exercer les droits et les devoirs)	K3 : Appliquer
respecter son devoir de diligence envers ses hôtes et avoir conscience de son rôle d'exemple.	compétences d'action B9 (exercer les droits et les devoirs)	K3 : Appliquer
énumérer les règles de conduite de la FIS et de la SKUS et les mettre en œuvre de façon sécurisée dans la pratique.	compétences d'action B9 (exercer les droits et les devoirs)	K3 : Appliquer
expliquer l'ordonnance sur les activités à risque (ORisque) et l'appliquer correctement conformément à son niveau de formation et à la loi cantonale.	compétences d'action B9 (exercer les droits et les devoirs)	K3 : Appliquer
citer les connaissances fondamentales des prestations d'assurance des professeur.e.s de sports de neige et des écoles de sports de neige.	compétences d'action B9 (exercer les droits et les devoirs)	K3 : Comprendre
mettre en œuvre les directives de l'école de sports de neige concernant le port de l'uniforme et l'équipement de sécurité.	compétences d'action B8 (adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige)	K3 : Appliquer
citer les connaissances fondamentales de la charte d'éthique de Swiss Olympic.	compétences d'action B8 (adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige)	K3 : Comprendre

Validation des compétences Law and Obligation		Théorie	
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Questions portant sur le savoir et la compréhension	• Examen écrit avec questions portant sur le savoir et la compréhension	1 note	Note min. 4.0
	• Durée : env. 60 minutes	½ note	

3.7 Level 3 Teaching and Technique

Durée du cours : 9 jours + début du cours le soir précédent (+1 jour d'auto-apprentissage)

Pour être admis.e au module **Level 3 Teaching and Technique**, il faut avoir passé avec succès le Level 2 Instructor, présenter un certificat First Aid Niveau 1 IAS valide, avoir effectué 40 jours de Practice 1 dans l'enseignement des sports de neige et avoir réussi le module Law and Obligation. Dans ce module, aussi bien les aptitudes techniques que la compétence d'enseignement sont approfondies, notamment en ce qui concerne le groupe « expert.e.s ». Le Level 3 Instructor est achevé après avoir réussi le Level 3 Assessment ainsi que le module Backcountry Basic Instructor.

Compétences

Le/la participant.e

- planifie une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » à « expert.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » à « expert.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- mène des entretiens relatifs à un conflit orientés vers les solutions et respectueux avec différentes parties prenantes.
- dispose de très bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les expert.e.s.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
analyser les aspects importants relatifs à la sécurité et au matériel pour l'enseignement et identifier les dangers suffisamment tôt ainsi que déduire les mesures préventives et urgentes afin de minimiser les risques.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser K5 : Synthétiser
concevoir un enseignement motivant en fonction du groupe cible jusqu'au niveau « expert.e.s » et l'adapter à la situation présente.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
intégrer différentes méthodes d'apprentissage et aides numériques dans l'enseignement et les adapter aux besoins des hôtes.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
communiquer professionnellement avec différentes parties prenantes et mener des entretiens relatifs à un conflit orientés vers les solutions et respectueux.	compétences d'action C1-C4 (communication avec les hôtes, focalisation sur la communication dans des situations délicates)	K3 : Appliquer
assumer la responsabilité des groupes, encourager les dynamiques de groupe et coordonner les offres de sports de neige.	compétences d'action C6 (communication)	K3 : Appliquer K4 : Analyser
citer les bases juridiques pour l'enseignement des sports de neige, les mettre en œuvre de façon responsable et avoir conscience de son rôle d'exemple.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige)	K3 : Appliquer
réfléchir constamment à sa propre performance ainsi qu'à son comportement, comparer avec les compétences d'action et déduire ainsi que mettre en œuvre les mesures relatives à la formation continue personnelle et professionnelle.	compétences d'action B8, B9 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences, adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige, exercer les droits et les devoirs)	K4 : Analyser
déterminer, expliquer et démontrer en favorisant l'apprentissage les formes de mouvements de toutes les formes caractéristiques jusqu'au niveau « expert.e.s ».	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser
analyser les formes de mouvements des hôtes et déduire les mesures ciblées en incluant les facteurs de développement.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K4 : Analyser K5 : Synthétiser

expliquer et appliquer les mesures préventives pour garantir ses propres bases physiques.	compétence d'action A1 (garantir ses propres bases physiques)	K3 : Appliquer
---	---	----------------

3.8 Level 3 Assessment

Durée du cours : 5 jours + début du cours le soir précédent

Validation des compétences Level 3 Assessment			
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Enseignement du sport	Partie 1 : leçon - Durée : 45 - 60 minutes - Des groupes d'hôtes « débutant.e.s » à « expert.e.s » (si possible une classe) - Langue maternelle ou langue des hôtes • Critères d'évaluation : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	1 note ¼ note	Note min. 4.0 Il faut réussir les deux parties
	Partie 2 : Analyse vidéo - Durée : env. 20 minutes - Analyse orale de séquences vidéo Critères d'évaluation : - Observation ciblée de la technique - Comprendre le sport	1 note ½ note	Note min. 4.0 Il faut réussir les deux parties
Questions portant sur le savoir et la compréhension	- Durée : jusqu'à 60 minutes - Écrit - Contenu : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	1 note ¼ note	Note min. 4.0
Aptitudes sportives	9 formes de mouvements Critères d'évaluation : fonctions des engins – mouvements clés - forme de mouvement Compétition : temps	9 notes ¼ note	La moyenne des notes ne doit pas être inférieure à 4.0

Level 3 Assessment Ski

N°	Forme de mouvement	Description
1	Virages parallèles	Réaliser des virages adaptés à un couloir défini en maintenant les skis parallèles.
2	Virage court	Virages courts sur un terrain raide avec changement d'axe
3	Variante du virage coupé	3 des 4 variantes du virage coupé (body carve obligatoire), sans bâtons
4	Variante du virage court	4 des 5 variantes du virage courts enchaînées (1/4 – 1/4 – 1/4 – 1/4)
5	Virages parallèles switch avec tricks sur piste	Virages parallèles switch : plusieurs virages dérapés et/ou coupés avec un changement de rayon et trois changements de direction différents. Départ et prise de vitesse en avant
6	Réaliser des virages adaptés au terrain dans une neige non préparée	Descente créative et dynamique adaptée au terrain avec des virages en maintenant les skis parallèles (différents rayons) dans une neige non préparée. Possibilité d'intégrer des tricks et des sauts.
7	Virage court dans les bosses	Réaliser des virages courts dynamiques dans les bosses
8	Saut	Sauter et atterrir avec assurance sur des installations. Sauts : straights, grabs, spins et flips 2 sauts, le meilleur compte
9	Slalom géant = ISIA Technical Test	2 manches chronométrées, la meilleure manche compte (environ 50 s, +/- 10 %)

Attribution des notes n° 9 : Slalom géant

Hommes	Femmes	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	6
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8,75 % à 10,0 %	5.5
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	5
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	4.75
> 8,75 % à 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	4.5
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	4.25
> 11,25 % à 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	4
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	3.75
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % à 20,0 %	3.5
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	3.25
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	3
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	2.5
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	2.25
> 21,25 %	> 26,25 %	2
Disqualification		2
Pas au départ		1

ISIA-Technical-Test (compétition slalom géant) = examen n° 9 :

Deux coureurs (50 points FIS +/- 10 %) effectuent le slalom géant au début et à la fin de la manche. Le temps de référence par manche est donné par la moyenne des 4 temps des coureurs (2 temps d'ouverture et 2 temps de fermeture). Pour réussir le test, le temps de référence ne doit pas être dépassé de plus de 12,5 % pour les candidats, et 17,5 % pour les candidates. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps personnel de la manche fournit la note. Les combinaisons de course sont autorisées. (Pour toute autre information, consulter le Règlement sur la norme minimum ISIA pour le timbre de ISIA et l'ISIA Card)

Level 3 Assessment Snowboard

N°	Forme	Description
1	Variantes de virages coupés	Une descente avec des variantes de virages coupés. Réaliser une variante avec déclenchement « cross over » et une avec « cross under » ; une des deux variantes est effectuée en switch.
2	Variantes de virages courts	Effectuer une descente avec 2 variantes différentes. L'une d'entre elles en switch : - Var. pré-co-rotation - Var. co-contre-rotation
3	Descendre en réalisant des virages adaptés au terrain	Une descente avec des virages adaptés au terrain. Terrain non préparé et piste de bosses possibles.
4	One edge Turn	Effectuer une descente avec des virages coupés sur la carre or-teils avec frontside 180° et virages coupés sur la carre talons avec backside 180°
5	Réaliser des tricks en jouant avec le terrain	Une descente avec différentes combinaisons de tricks sur piste et autres tricks sur piste
6	Saut : Straight air	Straight air avec éléments de style sur élément Medium Deux essais, le meilleur compte
	Saut : Spin air	Spin air 180° ou 360° sur petit élément Deux essais, le meilleur compte
8	Rail : fifty/fifty	Simple rail/tube avec kicker depuis le côté frontside ou backside fifty/fifty Deux essais, le meilleur compte
9	Snowboardcross	- Départ individuel - Chronométré 2 manches, la meilleure compte Si les conditions ne permettent pas un snowboardcross, cette discipline d'examen peut se dérouler sous forme de slalom géant.

Attribution des notes n° 9 :

Hommes	Femmes	Note
≤ 5,0 %	≤ 10,0 %	= 6.00
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.75
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.50
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 5.25
> 8,75 % à 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 5.00
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.75
> 11,25 % à 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.50
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 4.25
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % à 20,0 %	= 4.00
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.75
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.50
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 3.25
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 3.00
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.75
> 21,25 % à 22,5 %	> 26,25 % à 27,5 %	= 2.50
> 22,5 % à 23,75 %	> 27,5 % à 28,75 %	= 2.25
> 23,75 %	> 28,75 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Pas au départ		= 1.00

Deux expert.e.s effectuent à chaque fois la course au début et à la fin de la compétition. Le temps de référence est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les expert.e.s. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps personnel de la manche fournit la note.

Level 3 Assessment Nordic , matériel à choix, sauf pour les disciplines classiques qui requièrent des skis avec aide de montée préparée ou mécanique.		
1	Parcours classique	Avancer de manière efficace en s'adaptant au terrain. 200 – 300 m de longueur
2	Parcours skating	Avancer de manière efficace en s'adaptant au terrain, 200 – 300 m de longueur
3	Formes de glisse, de virage et de freinage (piste de ski)	Parcours : • Réaliser des virages adaptés à un couloir défini en maintenant les skis parallèles. • Virage court dérapé • Une variante de virage court, par exemple norvégien, Charleston ou pédalage volant • Virage télémark ou virage parallèle en « switch » • S'arrêter avec les skis en position parallèle
4	Variante classique	Progression : • Double Poussée <u>simultanée</u> sous forme de sprint • Variante pas alternatif (pas de Klaebo)
5	Variante skating	Progression : • PP <u>un – un 4:4</u> sous forme de sprint • PP asymétrique sauté
6	Démonstration avec explication technique classique	Démonstration avec explication du mouvement d'une forme de mouvements classique
7	Démonstration avec explication technique skating	Démonstration avec explication du mouvement d'une forme de mouvements skating
8	Nordic cross (équipement de skating)	Maîtrise dynamique et assurée d'un nordic cross, évaluation à l'aide d'une grille comprenant : temps, note de style, adaptation au terrain, technique de passage des obstacles, chutes ou autres
9	Compétition	Skiathlon : 1 ^e tour classique, changement de matériel, 2 ^e tour skating, chronométrage, 1 tour d'env. 4 km

Attribution des notes n° 8 et 9 :

Hommes	Femmes	Note
≤ 5,0 %	≤ 10,0 %	= 6.00
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.75
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.50
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 5.25
> 8,75 % à 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 5.00
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.75
> 11,25 % à 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.50
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 4.25
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % à 20,0 %	= 4.00
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.75
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.50
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 3.25
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 3.00
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.75
> 21,25 % à 22,5 %	> 26,25 % à 27,5 %	= 2.50
> 22,5 % à 23,75 %	> 27,5 % à 28,75 %	= 2.25
> 23,75 %	> 28,75 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Pas au départ		= 1.00

Le temps de référence est donné par la moyenne des temps des manches réalisés par les deux expert.e.s. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps personnel de la manche fournit la note.

Level 3 Assessment Telemark matériel à choix, bâtons de skating en plus

N°	Forme	Description
1	Du virage par rotation au virage par extension au virage par bascule	Après quatre virages, passage à la forme de virage suivant. Progression visible
2	Virage court	Virages courts sur un terrain raide
3	Box	Deux formes données : 1. Normal to normal > Contre-rotation 2. Normal to switch > Co-rotation
4	Maîtrise de pente en neige non préparée	Descente créative et dynamique adaptée au terrain avec des virages en maintenant les skis parallèles (différents rayons) dans une neige non préparée
5	Variantes du virage coupé	Descente en virage coupé sur piste irrégulière et difficile avec démonstration d'au moins deux variantes du virage coupé
6	Slope style	Maîtrise de pente sur piste irrégulière avec démonstration d'au moins 3 formes de sauts ou combinées
7	Virages dans les bosses	Démonstration dynamique de virages courts dans les bosses
8	Saut Style sur un kicker	Saut Style avec atterrissage en position de telemark (élément Medium, Flat env. 6 m)
9	Sprint Classic	2 manches chronométrées, avec saut et parcours de skating (chacune env. 70 secondes, dont env. 20 secondes de skating). La meilleure manche est retenue.

Attribution des notes n° 9 :

Messieurs	Dames	Note
≤ 2,5 %	≤ 7,5 %	= 6.00
> 2,5 % à 3,75 %	> 7,5 % à 8,75 %	= 5.75
> 3,75 % à 5,0 %	> 8,75 % à 10,0 %	= 5.50
> 5,0 % à 6,25 %	> 10,0 % à 11,25 %	= 5.25
> 6,25 % à 7,5 %	> 11,25 % à 12,5 %	= 5.00
> 7,5 % à 8,75 %	> 12,5 % à 13,75 %	= 4.75
> 8,75 % à 10,0 %	> 13,75 % à 15,0 %	= 4.50
> 10,0 % à 11,25 %	> 15,0 % à 16,25 %	= 4.25
> 11,25 % à 12,5 %	> 16,25 % à 17,5 %	= 4.00
> 12,5 % à 13,75 %	> 17,5 % à 18,75 %	= 3.75
> 13,75 % à 15,0 %	> 18,75 % à 20,0 %	= 3.50
> 15,0 % à 16,25 %	> 20,0 % à 21,25 %	= 3.25
> 16,25 % à 17,5 %	> 21,25 % à 22,5 %	= 3.00
> 17,5 % à 18,75 %	> 22,5 % à 23,75 %	= 2.75
> 18,75 % à 20,0 %	> 23,75 % à 25,0 %	= 2.50
> 20,0 % à 21,25 %	> 25,0 % à 26,25 %	= 2.25
> 21,25 %	> 26,25 %	= 2.00
Disqualification		= 2.00
Pas au départ		= 1.00

Deux expert.e.s effectuent à chaque fois la course au début et à la fin de la compétition. Le temps de référence est donné par la moyenne entre le meilleur temps d'ouverture et le meilleur temps de fermeture réalisés par les expert.e.s. La différence (en %) entre le temps de référence et le temps personnel de la manche fournit la note.

3.9 Level 3 Backcountry Basic Instructor

Durée du cours : 6 jours

Le module **Backcountry Basic Instructor** peut être accompli soit avant ou après le Level 3 Teaching and Technique. Il s'agit toutefois d'une condition impérative pour achever le Level 3 Instructor. Pour être admis.e au module, il faut avoir passé avec succès tous les modules du Level 2 Instructor, avoir présenté un certificat First Aid Niveau 1 IAS valide d'un prestataire de cours reconnu et avoir réussi le module Law and Obligation.

La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste est soumise à la loi fédérale, à l'ordonnance et aux commentaires de l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

Compétences

Le/la participant.e

- dispose de très bonnes aptitudes techniques dans la discipline des sports de neige hors-piste.
- planifie une offre de sports de neige qui est réalisée hors des pistes balisées, en fonction des groupes cibles et du niveau.
- prépare le matériel spécifique utilisé hors des pistes balisées et l'utilise correctement.
- connaît les conditions-cadres juridiques pour la réalisation d'une offre de sports de neige réalisée hors des pistes balisées.
- réalise une offre de sports de neige qui se déroule hors des pistes balisées en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- communique avec différentes parties prenantes avec calme, efficacité et une orientation vers les solutions en employant des techniques de communication appropriées dans des situations délicates.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
connaître le matériel spécifique et savoir l'utiliser.	Base des compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) : - Usage de l'équipement de randonnée - Usage de la carte et de moyens d'orientation - Orientation sur le terrain avec et sans ressources extérieures	K3 : Appliquer
interpréter correctement les prévisions météorologiques et les bulletins d'avalanches.	Base des compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) : - météorologie - bulletin d'avalanches - identifier les problèmes avec les avalanches	K2-K3 : Comprendre à appliquer
effectuer le sauvetage de ses camarades. Le/la participant.e peut être engagé.e lors de sauvetages organisés.	Base des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) ; Base des compétences d'action C1, C3 et C4 (communication avec les hôtes, focalisation sur les situations délicates (et relatives à la sécurité)) : - Recherche de personnes ensevelies au moyen d'un DVA, d'une sonde, d'une pelle - Mesures de sauvetage : sauvetage, premiers secours	K3 : Appliquer
planifier des variantes/excursions hors-piste et des randonnées simples.	Base des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) :	K2-K3 : Comprendre à appliquer

	- Formule 3x3 - Bulletin d'avalanches - Météorologie - Evaluation du danger d'avalanches - Méthode de réduction (GRM) - White Risk	
diriger et organiser des variantes/excursions hors-piste et des randonnées et prendre les décisions adéquates.	Base des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) : - Grille d'évaluation (3x3) - Identifier et interpréter les problèmes avec les avalanches - Déroulement d'une prise de décision (cockpit) - White Risk	K3 : Appliquer
contrôler les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées et réfléchir à leur sujet.	Base des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) : - 3x3 / cockpit - White Risk	K5-K6 : Synthétiser et Evaluer
connaître les dispositions juridiques.	Base des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation hors-piste) : - lois	K3 : Appliquer

Validation des compétences Backcountry Basic Instructor	Pratique et théorie		
Partie	Examen évaluation	Notes finales	Qualification
Pratique	• Examen pratique sur la localisation de personnes ensevelies (recherche DVA) (env. 30 minutes) • Durant le module, les expert.e.s attribuent des notes journalières pendant les jours 3-6 - Critères d'évaluation : compétence professionnelle, personnelle, méthodologique et sociale Planification et réalisation de différentes variantes/excursions en hors-piste et randonnées dans le domaine de l'ordonnance sur les activités à risque non soumises à autorisation.	1 note ½ note	La moyenne générale doit être d'au moins 4.0, les compétences techniques et personnelles ainsi que l'examen DVA devant être notés au moins 4.0.
Théorie	• Questions portant sur le savoir et la compréhension (env. 60 minutes)	1 note ½ note	Note min. 4.0

Remarques : Le module Backcountry Basic Instructor peut être passé sur les engins skis de randonnée, splitboard ou skis de télémark.

3.10 Level 4 modules à choix

Durée du cours : au min. 5 jours (+1 jour d'auto-apprentissage)

La formation s'achève par le Level 4 Instructor with Federal Diploma of Higher Education. Pour ce faire, il faut suivre au minimum un **module à choix**.

3.10.1 Module à choix Second Discipline

Compétences

Le/la participant.e

- planifie une offre de sports de neige au niveau débutant.e.s en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige au niveau débutant.e.s en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication avec différentes parties prenantes, en particulier les enfants et les groupes.
- dispose de très bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les débutant.e.s.
- dispose de bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les avancé.e.s.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
comprendre la conception de la formation en sports de neige et l'intégrer dans la pratique.	compétences d'action A2-A3 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences et planification de l'offre de sports de neige)	K2 : Comprendre
planifier un enseignement adapté aux groupes cibles pour le niveau « débutant.e.s », en particulier les enfants, en tenant compte de leur degré de développement.	compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K2 : Comprendre K3 : Appliquer
mettre en œuvre un enseignement motivant au degré débutant.e.s en particulier pour le groupe cible « enfants en groupes ».	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
identifier les aspects relatifs à la sécurité de l'enseignement ainsi que du matériel et en déduire les mesures appropriées.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
communiquer de façon à créer un environnement sécurisé propice à l'apprentissage, notamment dans la relation avec les enfants et leurs parents.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »). compétences d'action C1-C2 (organiser la communication et la conduite, focalisation sur le groupe cible « enfants et jeunes débutant.e.s et avancé.e.s ainsi que leurs parents »)	K3 : Appliquer
réfléchir régulièrement à sa propre pratique d'enseignement et mettre en œuvre les directives éthiques et juridiques.	compétences d'action B8, B9 (mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences, adopter un comportement professionnel en tant que professeur.e de sports de neige, exercer les droits et les devoirs)	K2 : Comprendre K3 : Appliquer

comprendre les formes de mouvements des formes caractéristiques jusqu'au degré « avancé.e.s » et les démontrer avec assurance dans des conditions simples.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
--	--	----------------

Validation des compétences Second Discipline			
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Aptitudes sportives	3 disciplines d'examen (voir Level 1 Instructor ski, snowboard, ski de fond, télémark) Critères d'évaluation : - Fonctions des engins – mouvements clés - forme de mouvement	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Enseignement du sport	- Des évaluations de compétences sont attribuées à chaque participant.e pendant les jours 1-5 - Évaluation pendant l'enseignement pratique et pendant des séquences d'enseignement par le chef de classe - Critères d'évaluation : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Questions portant sur le savoir et la compréhension	- Durée : jusqu'à 60 minutes - Écrit, oral ou sous forme de travail préparatoire - Contenu : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »

3.10.2 Module à choix Race

Remarques :

- Condition d'admission : réussite du Level 2 Instructor sur son engin.

Compétences

Le/la participant.e

- dispose de bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements dans le domaine « Race ».
- planifie une offre de sports de neige se focalisant sur « Race » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige se focalisant sur « Race » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication aux différentes parties prenantes et à la situation.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
réaliser un enseignement spécifique à la course jusqu'au niveau « expert.e.s » sans compromettre la sécurité.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
expliquer les aspects importants de l'enseignement dans le domaine « Race » jusqu'au niveau « expert.e.s » et présenter des exercices	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige) compétences d'action C1-C9 (organiser la communication et la conduite)	K3 : Appliquer
expliquer les aspects essentiels à la sécurité (établissement du parcours, organisation de la course, matériel) ainsi que les formes de compétition et leur évaluation ainsi qu'appliquer les mesures appropriées.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige) compétences d'action C1-C9 (organiser la communication et la conduite)	K3-4 : Appliquer - Analyser
analyser les formes de mouvements du domaine « Race » jusqu'au niveau « expert.e.s », reconnaître les erreurs possibles, faire les commentaires adéquats et proposer des exercices correctifs.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige)	K3-4 : Appliquer - Analyser

3.10.3 Module à choix Freestyle

Remarques :

- Condition d'admission : réussite du Level 2 Instructor sur son engin.

Compétences

Le/la participant.e

- dispose de bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements dans le domaine « Freestyle ».
- planifie une offre de sports de neige se focalisant sur « Freestyle » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige se focalisant sur « Freestyle » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication aux différentes parties prenantes et à la situation.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
réaliser un enseignement de « Freestyle » jusqu'au niveau « expert.e.s » dans un cadre sûr.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
expliquer les aspects importants de l'enseignement dans le domaine « Freestyle » jusqu'au niveau « expert.e.s » et présenter des exercices	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige)	K3 : Appliquer
expliquer les aspects essentiels à la sécurité (installations, matériel) ainsi que les formes de compétition et leur évaluation ainsi qu'appliquer les mesures appropriées.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige) compétences d'action C1-C9 (organiser la communication et la conduite)	K3-4 : Appliquer - Analyser
analyser les formes de mouvements du domaine « Freestyle » jusqu'au niveau « expert.e.s », reconnaître les erreurs possibles, faire les commentaires adéquats et proposer des exercices correctifs.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige)	K3-4 : Appliquer - Analyser

3.10.4 Module à choix Kids Specialist

Remarques :

- Condition d'admission : réussite du Level 1 Instructor ou attestation d'équivalence sur son engin.

Compétences

Le/la participant.e

- dispose de très bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les débutant.e.s.
- dispose de bonnes aptitudes techniques des formes de mouvements pour les avancé.e.s.
- planifie une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » / « avancé.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- réalise une offre de sports de neige au niveau « débutant.e.s » / « avancé.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication avec différentes parties prenantes, en particulier les enfants et les groupes.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
réaliser un enseignement aux enfants et aux jeunes jusqu'au niveau « expert.e.s » dans un cadre sûr.	compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur le groupe cible « débutant.e.s » et « avancé.e.s »).	K3 : Appliquer
expliquer les aspects importants de l'enseignement dans le domaine « enfants » jusqu'au niveau « expert.e.s » et présenter des exercices méthodologiques	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	K3 : Appliquer
connaître les aspects importants relatifs à la sécurité (matériel, remontées mécaniques, snowpark) et savoir les appliquer dans la pratique.	- Connaissance du matériel - Installations pour tricks - Sécurité : règles de la FIS/SKUS	K3-4 : Appliquer - Analyser
analyser les formes de mouvements dans l'enseignement aux enfants et aux jeunes jusqu'au niveau « expert.e.s », reconnaître les erreurs possibles, faire les commentaires adéquats et proposer des exercices correctifs.	- Modèle d'enseignement - Planification de l'enseignement - Réalisation de l'enseignement - Evaluation de l'enseignement	K3-4 : Appliquer - Analyser

Validation des compétences modules à choix Race, Freestyle et Kids Specialist			
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Enseignement du sport	- Des évaluations de compétences sont attribuées à chaque participant.e pendant les jours 1-5 - Évaluation pendant l'enseignement pratique et pendant des séquences d'enseignement par le chef de classe • Critères d'évaluation : S'engager en tant que professeur.e, enseigner le sport, comprendre le sport	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »
Questions portant sur le savoir et la compréhension	- Durée : jusqu'à 60 minutes - Écrit, oral ou sous forme de travail préparatoire - Catalogue de questions sur le dossier d'enseignement et le contenu du module	« réussi » / « pas réussi »	Le résultat correspond à la mention « réussi »

3.10.5 Module à choix Backcountry Specialist

Durée du cours : 7 jours (+5 jours d'auto-apprentissage)

Remarques :

- Condition d'admission : réussite du module « Backcountry Basic Instructor » ou attestation d'équivalence ;
- Condition d'admission : présentation du justificatif du Practice Backcountry

Compétences

Le/la participant.e

- dispose de très bonnes aptitudes techniques dans la discipline des sports de neige hors-piste ;
- planifie une offre de sports de neige réalisée dans le domaine de l'ordonnance sur les activités à risque en se focalisant sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau.
- prépare le matériel spécifique utilisé hors des pistes balisées et l'utilise correctement.
- dirige une offre de sports de neige réalisée dans le domaine de l'ordonnance sur les activités à risque en se focalisant sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » en fonction des groupes cibles et du niveau ; elle est sécurisée pour toutes les personnes impliquées.
- adapte sa communication aux différentes parties prenantes et à la situation.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
connaître le matériel spécifique et savoir l'utiliser.	Spécialisation des compétences d'action A2-A4 (planification de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) : - Maniement et usage de la carte et de moyens d'orientation - Usage de l'équipement de randonnée - Orientation sur le terrain avec et sans ressources extérieures	K4 : Analyser
analyser les situations particulières et prendre les mesures requises. Le/la participant.e peut effectuer des sauvetages.	Spécialisation des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) ; compétences d'action C1-C2 (communication avec les hôtes) : - Recherche de personnes ensevelies au moyen d'un DVA, d'une sonde, d'une pelle - Mesures de sauvetage : aide d'urgence, premiers secours, aide extérieure - Peut être mis.e à contribution lors d'un sauvetage organisé	K4-K5 : Analyser et synthétiser
interpréter les variables du moment (terrain, conditions, humain) et planifier les variantes/excursions en hors-piste et randonnées adéquates.	Spécialisation des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) : - Planification de randonnées avec White Risk	K4-K5 : Analyser et synthétiser

	- Formule 3x3, méthode de réduction (GRM) - Météorologie, bulletin d'avalanches, facteur humain	
prendre les décisions adéquates avant et pendant les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées.	Spécialisation des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) ; compétences d'action C1-C2 (communication avec les hôtes) : - Grille d'évaluation 3x3 - Interpréter les problèmes avec les avalanches - White Risk	K4 : Analyser
diriger et réaliser des variantes/excursions en hors-piste et des randonnées.	Spécialisation des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) ; compétences d'action C1-C2 (communication avec les hôtes) : - Formule 3x3 - Facteur humain - White Risk	K5 : Synthétiser
contrôler les variantes/excursions en hors-piste et les randonnées et réfléchir à leur sujet.	Spécialisation des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) ; compétences d'action C1-C2 (communication avec les hôtes) : - Formule 3x3, cockpit - Facteur humain - White Risk	K5-K6 : Synthétiser et Evaluer
connaître les dispositions juridiques.	Spécialisation des compétences d'action B1-B9 (mise en œuvre de l'offre de sports de neige, focalisation sur les groupes cibles « avancé.e.s » et « expert.e.s » dans le domaine hors-piste) ; compétences d'action C1-C2 (communication avec les hôtes) : - lois	K5 : Synthétiser

Examen Module à choix Backcountry Specialist	Pratique et théorie		
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Pratique	Note journalière Durant le module, les expert.e.s attribuent des notes journalières pendant les jours 2-7 Critères d'évaluation : compétence professionnelle, personnelle, méthodo- logique et sociale Planification et réalisation de diffé- rentes randonnées et variantes/excur- sions en hors-piste dans le domaine de l'ordonnance sur les activités à risque.	½ note	La moyenne des notes ne doit pas être infé- rieure à 4.0. La compétence professionnelle et la compétence personnelle doivent être suffisantes (note min. 4.0).
Questions portant sur le savoir et la compréhension	Durée : env. 60 minutes	1 note ½ note	Note min. 4.0

Remarque

Le module à choix Backcountry Specialist peut être passé sur les engins suivants :

- skis de randonnée
- splitboard
- skis de télémark

La conduite d'hôtes lors de variantes/excursions en hors-piste est soumise à la loi fédérale, à l'ordonnance et aux commentaires de l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque.

3.10.6 Module à choix Disabled Snowsports Specialist

Le module à choix Disabled Snowsports Specialist est décrit dans le règlement d'application Disabled Sports.

3.11 Level 4 Tourism Marketing

Durée du cours : 2 jours (+1 jour d'auto-apprentissage)

Le module Tourism Marketing, qui peut être suivi après avoir passé avec succès le Level 1 Instructor, fait entre autres partie du Level 4 Instructor. Dans le cours de deux jours Tourism Marketing, des thèmes tels que les organisations touristiques, les droits et devoirs, les bases de la communication ainsi que d'autres contenus importants sont transmis.

Compétences

Le/la participant.e

- coordonne la collaboration avec d'autres professeur.e.s de sports de neige.
- entretient la relation avec ses hôtes dans un cadre professionnel.
- participe à des offres touristiques de l'école de sports de neige ou de la destination touristique.
- crée des arguments de vente dans le cadre de son offre de sports de neige et montre à ses hôtes d'autres offres de l'école de sports de neige.
- met en œuvre les activités de marketing de l'école de sports de neige.
- apporte ses propres idées pour des nouvelles offres ou produits ou propositions d'amélioration à l'organisme compétent.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
Réfléchir aux accords et aux processus et les planifier au sein de l'équipe afin de garantir la coordination et l'efficacité de la collaboration.	compétences d'action C5 (collaboration au sein de l'équipe)	K3 : Appliquer
appliquer les théories fondamentales de la conduite d'entretiens afin de créer une relation professionnelle et empreinte de confiance avec ses hôtes.	compétences d'action C6 (relation avec les hôtes)	K3 : Appliquer
analyser les offres existantes dans le contexte touristique et percevoir comment contribuer activement à leur mise en œuvre et à leur qualité.	compétences d'action D1-D4 (mettre en œuvre des activités de vente et de marketing)	K2 : Comprendre
appliquer des approches éprouvées de l'argumentation de vente et de situations de conseil et utiliser ce savoir pour communiquer des offres de façon ciblée.	compétences d'action C6 (relation avec les hôtes) compétences d'action D1-D4 (mettre en œuvre des activités de vente et de marketing)	K3 : Appliquer
disposer de connaissances de base dans le domaine du marketing et être en mesure de porter un regard critique sur les activités de marketing existantes de l'école de sports de neige.	compétences d'action D1-D4 (mettre en œuvre des activités de vente et de marketing)	K3 : Appliquer
appliquer des méthodes afin de développer ses propres idées pour de nouvelles offres ou des améliorations de produits et pouvoir les structurer et les transmettre.	compétences d'action D1-D4 (mettre en œuvre des activités de vente et de marketing)	K3 : Appliquer

Validation des compétences Tourism Marketing	Théorie		
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Théorie	• Épreuve orale ou écrite • Durée : env. 60 minutes	« réussi » / « pas réussi »	Critère d'admission à l'examen professionnel fédéral Le résultat correspond à la mention « réussi »

3.12 Level 4 Nature and Environment

Durée du cours : 1 jour

Le module Nature and Environment peut déjà être suivi après avoir passé avec succès le Level 1 Instructor. Dans ce cours d'un jour, tu acquiers des connaissances théoriques sur la nature et l'environnement en lien avec ta profession.

Compétences

Le/la participant.e

- sensibilise ses hôtes à la nature locale, à l'environnement et à la culture.
- connaît la nature locale, l'environnement et la culture.

Objectifs d'apprentissage : Le/la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
transmettre l'importance du respect de la nature locale, l'environnement et la culture de façon authentique et adaptée aux groupes cibles.	domaine de compétence d'action D5 (développements dans le domaine de la nature et de l'environnement)	K3 : Appliquer
citer les particularités de la nature locale, de l'environnement et de la culture et les intégrer dans son enseignement des sports de neige.	domaine de compétence d'action D5 (développements dans le domaine de la nature et de l'environnement)	K3 : Appliquer
énumérer les réserves naturelles régionales et expliquer leur importance.	domaine de compétence d'action D5 (développements dans le domaine de la nature et de l'environnement)	K3 : Appliquer
expliquer les connaissances fondamentales de l'enneigement artificiel	domaine de compétence d'action D5 (développements dans le domaine de la nature et de l'environnement)	K3 : Comprendre

Validation des compétences Nature and Environment	Théorie		
Partie	Évaluation	Notes finales	Qualification
Théorie	Bref rapport écrit ou oral d'un exemple tiré de la vie professionnelle quotidienne dans le domaine de la nature et de l'environnement.	« réussi » / « pas réussi »	Critère d'admission à l'examen professionnel fédéral Le résultat correspond à la mention « réussi »

--	--	--	--

4 EXAMEN PROFESSIONNEL FÉDÉRAL (EP)

Le Level 4 Instructor s'achève avec l'**examen professionnel fédéral** et la désignation de la profession de professeure de sports de neige ou professeur de sports de neige avec brevet fédéral est protégée par la loi. Pour être admis.e à l'examen, il faut avoir passé avec succès tous les modules conformément à la vue d'ensemble à la page 3. De plus, un justificatif de plus de 40 jours d'expérience professionnelle dans le cadre du Practice 2 effectué au sein d'une école de sports de neige professionnelle est requis. Une autre condition est l'obligation de soumettre au préalable un portfolio personnel.

L'examen professionnel fédéral comporte deux parties. Dans la première partie, le.la candidat.e présente son portfolio personnel et mène un entretien professionnel au cours duquel il s'agit de répondre à des demandes de précision et à des questions d'approfondissement. Dans la deuxième partie, un cas pratique sous forme de jeu de rôle est abordé et analysé. Ensuite, différents cas tirés de la pratique sont examinés dans les connaissances professionnelles.

Extraits du règlement régissant l'octroi du brevet fédéral de professeure de sports de neige / professeur de sports de neige et des directives relatives à ce règlement :

Administration (Directives, chiff. 2.)

Le règlement et les directives, ainsi que les formulaires et les documents d'inscription à l'examen final peuvent être téléchargés sur le site www.snowsports.ch.

Titre et publication (règlement, art. 7)

Les titulaires du brevet sont autorisés à porter le titre protégé de :

Schneesportlehrerin / Schneesportlehrer mit eidgenössischem Fachausweis

Professeur / Professeure de sport de neige avec brevet fédéral

Maestro / Maestra di sport sulla neve con attestato professionale federale

Certified Snow Sports Instructor, Federal Diploma of Higher Education

Les noms des titulaires du brevet sont publiés et inscrits dans un registre tenu par le SEFRI. Quiconque s'arroge ce titre protégé ou utilise un titre donnant l'impression qu'il a réussi l'examen final alors que ce n'est pas le cas est punissable.

Modules et stages dont la réussite est requise (directives chiff. 3)

La formation de professeur.e de sports de neige avec brevet fédéral implique la réussite des modules suivants :

- 1^{er} engin (p. ex. ski), modules Level 1 / Level 1 Kids Instructor, Level 2 Teaching and Technique 1 et 2 & Assessment, Law and Obligation, Backcountry Basic Instructor, First Aid Niveau 1 IAS Level 3 Teaching and Technique & Assessment, Nature and Environment, Tourism Marketing, un module à choix au minimum
- Module à choix Second Discipline (p. ex. ski, snowboard, ski de fond ou télémark), Race, Freestyle, Kids Specialist, Backcountry Specialist
- Practice 1 et 2 (P1 + P2) de 80 jours, dont au minimum 40 jours dans une école de sports de neige commerciale

Contenus et forme de l'examen final (directives chiff. 4)

Épreuve : portfolio personnel

Préparation : Le.la candidat.e crée avant l'examen un portfolio personnel dans lequel une réflexion est menée sur son expérience professionnelle et son rôle en tant que professionnel.le à l'aide de différents instruments d'analyse et de tâches pratiques. Les différentes tâches et la structure du portfolio personnel sont imposées par la commission AQ. Le portfolio personnel est soumis dans les délais sous forme de travail écrit avant l'examen.

Présentation : Le.la candidat.e se prépare à l'examen oral à l'aide du portfolio personnel et du guide correspondant.

La partie relative au contenu essentielle de l'examen oral est la présentation intelligible des connaissances qui ont été acquises par le biais des tâches pratiques. Le.la candidat.e réfléchit à sa démarche et à son action dans des situations professionnelles spécifiques ainsi qu'à son propre rôle professionnel et démontre ce qui lui a réussi et ce qui recèle encore un potentiel d'amélioration.

A cet égard, le.la candidat.e présente d'abord de façon convaincante les aspects essentiels de son portfolio personnel et les déclarations faites à l'aide d'une argumentation différenciée (partie 1). Ensuite, le.la candidat.e démontre à l'aide des tâches pratiques quelle approche a été utilisée dans des situations ou tâches spécifiques et dans quelle mesure elle a été couronnée de succès (partie 2).

Durée : env. 20 minutes

Entretien professionnel : A la suite de la présentation, le.la candidat.e répond à des demandes de précision et à des questions d'approfondissement des expert.e.s sur la présentation et le portfolio professionnel dans le cadre d'un entretien professionnel.

Durée : env. 10 minutes

Épreuve : Communication

Jeu de rôle : Le.la candidat.e reçoit une situation initiale sous forme d'un cas pratique pour l'entretien. Ensuite, le.la candidat.e mène un entretien avec un.e des expert.e.s.

L'entretien peut être composé de plusieurs entretiens partiels.

Durée : env. 20 minutes

Réflexion : A l'aide de questions clés, le.la candidat.e réfléchit à son approche et à son comportement dans le jeu de rôle et se penche notamment sur les questions suivantes :

- Qu'est-ce qui m'a bien réussi ?
- Qu'est-ce qui m'a moins bien réussi ?
- Si c'était à refaire, qu'est-ce que je ferais autrement ?

Durée : env. 10 minutes

Connaissances professionnelles : Le.la candidat.e traite un ou plusieurs exemples de cas sous la forme d'un mélange de méthodes. Une ou plusieurs des méthodes suivantes peuvent être examinées : incidents critiques (Critical Incidents) et brèves descriptions de cas (Mini Cases). Ensuite, les expertes et experts aux examens posent des questions approfondies sur chaque exemple de cas.

Durée : env. 15 minutes

Durée : 1 jour

Répétant.e.s (règlement, art. 6.5)

Quiconque n'a pas réussi l'examen final peut répéter deux fois l'examen. Les examens de rattrapage ne portent que sur les épreuves dans lesquelles la performance fournie a été insuffisante. Pour l'inscription et l'admission aux examens de rattrapage, les mêmes conditions s'appliquent que pour le premier examen final.

Profil de la profession (directives, chiff. 1.2)

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige travaillent comme indépendants ou dans des écoles de sports de neige et exercent une activité à temps partiel ou à temps plein durant la saison d'hiver. Pendant leur travail, ils assument la plupart du temps seuls la responsabilité de la conduite de leurs hôtes, en fonction du mandat, ils collaborent aussi étroitement avec d'autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige. Le travail des professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige se déroule dans sa majeure partie en extérieur, mais aussi à l'intérieur en cas de besoin (p. ex. halles de gymnastique ou avec trampoline). En fonction de l'offre de sports de neige, le travail peut aussi se dérouler durant la nuit. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige accompagnent leurs hôtes pendant toute la durée de l'offre de sports de neige et portent la responsabilité de leur propre sécurité ainsi que celle de leurs hôtes.

Compétences

Avant le début de l'offre de sports de neige, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige préparent l'offre pour leurs hôtes. Pour ce faire, ils préparent l'équipement nécessaire et le matériel didactique et adaptent l'offre de sports de neige en tenant compte des informations ou des éventuelles exigences du groupe cible. Dans le cadre de leur préparation, ils s'assurent par ailleurs que leurs propres bases physiques sont adaptées à l'exercice de leur profession et qu'ils font évoluer de façon ciblée leur propre développement des compétences dans le cadre des cours de formation continue possibles.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige mettent en œuvre l'offre de sports de neige conformément à leur planification, encouragent de façon ciblée la progression dans l'apprentissage de leurs hôtes et créent pour eux de belles expériences dans la neige. Ils évaluent en permanence la situation en cours, comme la météo ou le terrain, adaptent avec souplesse l'offre de sports de neige sur la base des retours de leurs hôtes ou de leurs aptitudes dans les disciplines et choisissent leurs méthodes didactiques en conséquence. Au moyen de tâches techniques spécifiques, ils instruisent leurs hôtes en les observant, les évaluant et les conseillant ainsi qu'en les accompagnant dans l'exécution des tâches. Ils se tiennent à la disposition des hôtes pour les conseiller en cas de questions spécifiques aux sports de neige. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige garantissent que la sécurité de toutes les personnes participantes est assurée à tout moment. Ils exercent leurs droits et devoirs et veillent à adopter un comportement professionnel.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige acceptent différentes tâches dans le domaine de la communication et de la conduite. Dans le cadre de l'offre de sports de neige, ils guident leurs hôtes avec compétence, flexibilité et en toute sécurité à travers l'offre de sports de neige et soignent la relation avec leurs hôtes. Même dans des situations complexes, ils communiquent de façon ciblée avec différentes parties prenantes, aussi bien avec les hôtes qu'avec les tiers, les collègues de travail ou les représentants légaux.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige participent activement à la promotion des développements dans le domaine touristique en contribuant aux offres touristiques, en mettant en œuvre des activités de vente et de marketing, en soutenant des offres innovantes de l'école ou de la région de sports de neige et en informant et sensibilisant leurs hôtes dans le domaine de la nature et de l'environnement.

Objectifs d'apprentissage selon les directives	Les contenus sont traités dans les modules et les stages. La durée d'apprentissage est intégrée aux modules et aux stages	Taxonomie
Domaine de compétence opérationnelle A : Préparer une offre de sports de neige	Module Level 1, Level 2 Teaching and Technique 1, Level 2 Teaching and Technique 2, Level 3 Teaching and Technique	K5-K6 : Synthétiser - Evaluer
Domaine de compétence opérationnelle B : Mettre en œuvre l'offre de sports de neige	Module Level 1, Level 2 Teaching and Technique 1, Level 2 Teaching and Technique 2, Level 3 Teaching and Technique, Law and Obligation, Backcountry Basic Instructor, modules à choix	K5-K6 : Synthétiser - Evaluer

Domaine de compétence opérationnelle C : Organiser la communication et la conduite	Module Level 1, Level 2 Teaching and Technique 1, Level 2 Teaching and Technique 2, Level 3 Teaching and Technique, Backcountry Basic Instructor, modules à choix	K5-K6 : Synthétiser - Evaluer
Domaine de compétence opérationnelle D : encourager les développements dans le domaine touristique	Module Nature and Environment, Tourism Marketing	K5-K6 : Synthétiser - Evaluer

5 INSTRUCTIONS POUR LES EXAMENS DE MODULES

Organisation

La responsabilité de l'organisation et du déroulement des examens finaux de chaque module incombe au chef.fe du cours ou à son.sa délégué.e.

Si les conditions sont extrêmes (mauvaises conditions météorologiques ou d'enneigement, qualité du terrain inadéquate par exemple), le chef.fe du cours a le droit d'adapter le mode d'examen et/ou de définir des disciplines de remplacement. Lors de compétitions chronométrées, l'échelle d'évaluation peut également être adaptée.

L'enregistrement des examens avec des moyens électroniques (vidéo, son, etc.) n'est pas autorisé.

Évaluation

Chaque poste d'examen est occupé par deux expert.e.s. La moyenne des notes des deux expert.e.s donne la note finale (quart de point, demi-point ou points entiers). Ces notes peuvent être soit additionnées, soit former une moyenne qui sera utilisée au moment d'établir la note finale. Détails : voir les examens des modules. Les facteurs d'évaluation liés à la performance sont adaptés pour les femmes ainsi que pour les catégories d'âge plus hautes (50 ans et plus).

Valeurs des notes

Les performances sont évaluées au moyen de notes allant de 1 à 6. Les notes de 4 et plus désignent des performances suffisantes ; les notes en dessous de 4 sont insuffisantes. Une alternative aux notes de 1 à 6 peut être d'évaluer les prestations suffisantes avec la mention « réussi » ou les prestations insuffisantes avec la mention « échec ».

Echelle des notes

Note	Qualité de la performance
6	très bonne
5	bonne
4	répond aux critères minimums
3	faible, incomplète
2	très faible
1	ne s'est pas présenté.e à l'examen

L'échelle des notes pour les compétitions chronométrées est précisée dans les examens des modules et spécifique à chaque discipline.

Examens théoriques écrits

Note 4 / suffisant = 60 % du score maximal atteint

Exclusion des examens

Est exclue d'un examen toute personne qui

- a) utilise des aides non autorisées ;
- b) cherche à tromper les expert.e.s.

Résultats des examens

Les notes sont communiquées aux participant.e.s aux examens à la fin du cours.

Répétitions de l'examen

En cas d'épreuves interrompues et/ou pas réussies (p. ex. interruption de l'examen technique en raison d'un accident après deux disciplines), toutes les disciplines doivent être répétées.

Les modules non réussis peuvent être répétés au cours de la même saison.

Le.la répétant.e peut choisir entre suivre à nouveau le module complet ou passer directement l'examen. La date de la répétition directe de l'examen est définie pour chaque module et contraignante.

Le nombre de répétitions de l'examen n'est pas limité.

Documents d'examen

Une fois les examens terminés, tous les documents restent au secrétariat.

Frais d'examen

Sont inclus dans les frais de cours.

Voie de recours

Les décisions d'examen entraînant l'échec à un module peuvent faire l'objet d'un recours écrit auprès de la commission de formation dans les 7 jours suivant la publication des résultats. Le recours doit contenir les demandes du requérant et leur justification. Toutefois, aucun recours n'est possible en cas de réussite aux cours. La commission de formation rend une décision définitive. Des frais de traitement de 500,00 CHF sont facturés au requérant pour le traitement d'un recours. Si la facture correspondante n'est pas réglée dans les délais, le recours n'est pas pris en considération. Si la facture est payée dans les délais, la commission de formation examine le fond du recours et rend une décision définitive (sans possibilité de recours) dans un délai raisonnable.

Les questions, suggestions générales et autres demandes doivent être adressées par écrit au secrétariat de Swiss Snowsports, info@snowsports.ch.

6 RÉPÉTITION

Échecs aux examens modulaires		Seuls les examens des modules ou les examens officiels organisés lors d'une journée spécifique peuvent être repassés. Possible à tout moment.
Level 1 / Level 1 Kids Instructor	Enseignement	X
	Technique	X
Level 2 Teaching and Technique 1	Enseignement	X
Level 2 Assessment Foreign Language	Technique	X
	Théorie	X
	Foreign Language	X
Law and Obligation	Théorie	X
Backcountry Basic Instructor	Examen DVA	X (peut être répété individuellement)
	Pratique	Répéter l'ensemble du module si la moyenne des notes journalières est inférieure à 4 et/ou si les compétences techniques et/ou personnelles sont insuffisantes.
	Théorie	X (peut être répété individuellement)
Level 3 Assessment	Enseignement et examen oral	X
	Technique	X
	Théorie	X
Module à choix Race, Freestyle, Kids Specialist, Second Discipline	Pratique	X
Module à choix Backcountry Specialist	Pratique	Répéter l'ensemble du module si la moyenne des notes journalières est inférieure à 4 et/ou si les compétences techniques et/ou personnelles sont insuffisantes.
	Théorie	X (peut être répété individuellement)
Nature and Environment	Théorie	X
Tourism Marketing	Théorie	X

7 PRACTICE

Le.la participant.e

- Est capable d'enseigner avec succès aux groupes « débutant.e.s / avancé.e.s / expert.e.s ». Durée d'apprentissage min. 120 heures, soit 40 jours à 3 heures min. d'enseignement.

7.1 Practice 1 (P1)

Objectifs d'apprentissage : Le.la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
préparer son enseignement par écrit et ensuite y réfléchir.	Domaine de compétence opérationnelle A : Préparer une offre de sports de neige	K4 : Analyser
enseigner à des hôtes de tous les niveaux et de tout âge.	Domaine de compétence opérationnelle B : Mettre en œuvre l'offre de sports de neige	K4 : Analyser
encadrer des hôtes de tous les niveaux et de tout âge en intégrant leur environnement.	Domaine de compétence opérationnelle C : Organiser la communication et la conduite	K4 : Analyser
concevoir son enseignement de façon à renforcer la relation avec les hôtes et à contribuer à les faire revenir.	Domaine de compétence opérationnelle D : encourager les développements dans le domaine touristique.	K3 : Appliquer

7.2 Practice 2 (P2)

Objectifs d'apprentissage : Le.la participant.e est capable de...	Contenus	Taxonomie
préparer son enseignement par écrit et ensuite y réfléchir.	Domaine de compétence opérationnelle A : Préparer une offre de sports de neige	K6 : Evaluer
enseigner à des hôtes de tous les niveaux et de tout âge.	Domaine de compétence opérationnelle B : Mettre en œuvre l'offre de sports de neige	K6 : Evaluer
encadrer des hôtes de tous les niveaux et de tout âge en intégrant leur environnement.	Domaine de compétence opérationnelle C : Organiser la communication et la conduite	K6 : Evaluer
concevoir son enseignement de façon à renforcer la relation avec les hôtes et à contribuer à les faire revenir.	Domaine de compétence opérationnelle D : encourager les développements dans le domaine touristique.	K5 : Synthétiser

7.3 Instructions pour les Practices P1 et P2

Est considérée comme jour de Practice une journée comptant 3 heures d'enseignement au minimum. (La participation à une leçon de sports de neige dans une école de sports de neige dirigée par un.e professeur.e de degré Level 3 au moins et ayant rempli ses devoirs de formation continue peut être comptée comme heure d'activité avec l'accord du/de la responsable de formation.) Sur le total de 80 journées de Practice en sports de neige, 40 au moins doivent être accomplies dans une école de sports de neige à but lucratif.

Des Practices interdisciplinaires sont également possibles.

Type Durée	Période	Proposé par	Confirmation
Practice 1 (P1) 40 jours	Avant le module Level 3 Teaching and Technique Les jours de Practice comptent à partir du début de la formation de base.	Institutions diverses : - Ecoles Suisses de Ski et de Snowboard - Ecoles Suisses de ski de fond - J+S - Activité de formation auprès de : J+S, hautes écoles et universités, associations - Ces 2 dernières années, 200 heures d'entraînement avec la Swiss Olympic Card Talent Regional/National ou Elite donnent la reconnaissance du P1.	Responsable de formation ayant rempli son obligation de perfectionnement annuellement et ayant reçu sa qualification par le SWISS SNOW EDUCATION POOL, par la direction d'une école de sports de neige commerciale. J+S / heures d'entraînement : extrait de la biographie issu de la Banque de données nationale pour le sport (Office fédéral du sport OFSPO).
Practice 2 (P2) 40 jours	Les jours de Practice comptent à partir du début de la formation de base.	Seulement dans une école de sports de neige commerciale en Suisse (dans divers cantons avec autorisation d'exploitation).	Responsable de formation ayant rempli son obligation de perfectionnement annuellement et ayant reçu sa qualification par le SWISS SNOW EDUCATION POOL ou par la direction d'une école de sports de neige commerciale.

La reconnaissance de stages à l'étranger sera traitée au cas par cas par SSSA. Dans ces cas, la reconnaissance du Practice est effectuée par la SSSA. Pour le P2 sont acceptés seulement les stages à l'étranger ayant eu lieu dans des écoles de sports de neige commerciales.

7.4 Justificatif Practice Backcountry

ATTESTATION POUR LES DESCENTES EN HORS-PISTE ET RANDONNÉES EFFECTUÉES

Dans le module Backcountry Specialist, la note journalière est attribuée dès le deuxième jour ; il est essentiel que le/la candidat.e se présentant au module à choix Backcountry y soit préparé.e. Ce justificatif de perfectionnement constitue une des modalités d'admission au module à choix Backcountry Specialist.

Font également office de justificatifs de stage les planifications documentées avec l'outil « White Risk » (PDF) ainsi que la conduite de descentes en hors-piste et de randonnées.

Type Durée	Période	Proposé par	Remarque	Confirmation
Justificatif de perfectionnement - Justificatif de planification selon l'outil de planification « White Risk » - Au moins 3 descentes en hors-piste et 2 randonnées .	Avant le module à choix Backcountry Specialist	Planification et réalisation indépendantes de descentes en hors-piste et de randonnées	Constitue une des conditions d'admission au module à choix Backcountry Specialist	Une personne titulaire d'une autorisation relative à l'ORisque valable (direction d'école, responsable de formation, guide de montagne, professeur.e de sports de neige en activité, etc.)

PARTICIPANT.E

Nom	Prénom	Télé- phone
Adresse	NPA, localité	E-mail

Nom de la descente en hors-piste ou de la randonnée (sur la base de l'outil de planification « White Risk » en annexe)	Hors- piste	Randon- née	Date de réalisation	Dénivelé		Participant.e.s additionnel.le.s (au moins 1)
				+	-	
	☐	☐				
	☐	☐				
	☐	☐				
	☐	☐				
	☐	☐				

Confirmation par une personne titulaire d'une autorisation relative à l'ORisque valable (direction d'école, responsable de formation, guide de montagne, professeur.e de sports de neige en activité, etc.) :

Date, année	Nom, prénom, n° de tél.	Signature :

Les attestations et les titres obtenus de manière illicite seront retirés. Les poursuites pénales sont réservées.

8 RECONNAISSANCES CROISÉES

8.1 Swiss Snowsports interdisciplinaire

Une passerelle dans d'autres disciplines est possible comme suit :

Level 2

Après la réussite du module Level 1, il est possible d'intégrer le module Level 2 Teaching and Technique 1 d'autres disciplines. Ce module ne compte pas en même temps comme module à choix Second Discipline.

Level 3

Après la réussite du module Level 3 Assessment, il est possible d'intégrer le module Level 2 Teaching and Technique 2 d'autres disciplines.

Exceptions télémark : Le module Level 3 Teaching and Technique Telemark peut être suivi après avoir réussi le module Level 3 Assessment sur un autre engin.

Un module SSSA passé avec succès sur un autre engin (Level 1, 2, ou 3) d'une durée minimale de cinq jours est reconnu comme module à choix Second Discipline.

8.2 Jeunesse + Sport

1. J+S et SSSA reconnaissent mutuellement les modules.
2. La condition est la réussite des modules.
3. Le succès au module J+S Méthodologie donne directement accès au module SSSA Level 2 Technique and Teaching 2 dans la même discipline.
Marche à suivre : inscription au cours auprès de SSSA, relevé de notes J+S en annexe.
4. Le succès au module J+S Technique avec réussite à l'examen de langue étrangère (FS) est reconnu au même titre que le Level 2 Instructor Module Teaching and Technique 2 et Level 2 Assessment dans la même discipline.
Marche à suivre : demande d'équivalence, relevé de notes J+S en annexe.
5. Les modules J+S WB2 existants avec complément compétition sont reconnus comme modules à choix de la spécialisation suivie Race ou Freestyle. Pour la reconnaissance transversale du module optionnel Race, le module « piquetage » est également requis.

De Swiss Snowsports à Jeunesse + Sport

6. En principe, toute inscription à un cours de formation J+S doit être effectuée auprès d'un Coach J+S.
7. Cours d'introduction à J+S Sport des jeunes : Avec le « Cours d'introduction J+S pour enseignant.e.s SSSA », les modules SSSA dans le sport étudié (ski, snowboard, ski de fond) sont reconnus par J+S. Les enseignant.e.s de la SSSA qui ont suivi, avant le Cours d'introduction, des cours SSSA dans plusieurs sports, peuvent obtenir des reconnaissances J+S pour chacun des sports en question. Pour cela, il faut soumettre une demande écrite et argumentée à l'organisateur du Cours d'introduction J+S (du canton choisi).
* uniquement les cours organisés par la SSSA
8. Les modules de la SSSA Level 2 Instructor Teaching and Technique 1 et 2 & Assessment sont reconnus par J+S. Dans les sports Ski, Snowboard et Ski de fond, une reconnaissance croisée dans le sport en question peut être demandée auprès de J+S (info-js@baspo.admin.ch).
9. Cours d'introduction à Sport des enfants J+S : toute personne détentrice d'une équivalence valable de Moniteur Sport des jeunes J+S en ski, en snowboard ou en ski de fond est autorisée à participer au « Cours d'introduction Sport des enfants J+S » et à obtenir ainsi l'équivalence « Moniteur Sport des enfants J+S ».

10. Le Level 1 Instructor est reconnu par Sport des enfants J+S comme complément aux disciplines sportives avec prescriptions de sécurité particulières Ski et Snowboard. En d'autres termes, un cours Level 1 Instructor SSSA réussi, en conjonction avec une équivalence valable de « Moniteur J+S Sport des enfants », permet de diriger des offres de « Sport des enfants J+S ». Les demandes doivent être effectuées auprès du Coach J+S conformément au formulaire de demande (voir le site Internet de J+S), J+S Macolin, département du Sport des enfants. Il faut également justifier de la fréquentation d'une formation de Kids Instructor sur le même engin que celui de l'équivalence obtenue.
11. Les expert.e.s SSSA titulaires d'une équivalence valable de « Moniteur Sport des jeunes J+S » dans les disciplines Ski, Snowboard ou Ski de fond peuvent s'inscrire, à travers la SSSA, au « Cours d'introduction J+S pour expert.e.s SSSA ».
12. Entrée en vigueur : 24.10.2007 ; révision : été 2025
Les conditions d'admission dans les niveaux de formation suivants peuvent être consultées, pour les cours J+S, dans les directives des cours et des modules correspondantes et, pour les cours de la SSSA, dans le Règlement d'application.

8.3 Guides de montagne ASGM

Les guides de montagne ASGM (au moins formation complète Level 2 Instructor de l'ASGM / aspirant guide de montagne) peuvent demander à Swiss Snowsports la reconnaissance des modules Level 1, Backcountry Basic Instructor et du module à choix Backcountry Specialist.

8.4 Formations étrangères

Le formulaire « Demande d'équivalence pour les formations nationales étrangères » (à télécharger sur le site www.snowsports.ch) doit être remis, avec tous les documents et certificats nécessaires, au secrétariat des examens de Swiss Snowsports (à l'att. du secrétariat de SSSA). L'examen de chaque demande est payant.

La décision sur les équivalences des plus hautes formations étrangères est prise par le SEFRI.

8.5 Autres formations dans le domaine des sports de neige sur SWISS SNOWSPORTS

Les demandes de reconnaissance des modules sont à envoyer par e-mail à l'adresse education@snowsports.ch au moins 30 jours avant le début du cours. La Commission d'assurance-qualité (CAQ) statue sur les demandes.

9 RECONNAISSANCES ISIA

Module	Heures de théorie et travaux préparatoires	Heures On-Snow	Contenus
Level 1 / Level 1 Kids Instructor	16h	32h	Formation de base en technique, sécurité sur la piste, méthodologie, didactique
First Aid	10h		Formation de base en premiers secours
Level 2 Teaching and Technique 1	16h	32h	Technique, sécurité sur la piste, méthodologie, didactique
Level 2 Teaching and Technique 2 & Assessment	16h	44h	Technique, sécurité sur la piste / park, méthodologie, didactique, langue
Law and Obligation	8h		Formation de base en droits et devoirs en tant que professeur.e de sports de neige
ISIA National Stamp (100h)	66h	108h	
Level 3 Teaching and Technique & Assessment	37h	75h	Technique, sécurité sur et en dehors de la piste, méthodologie, didactique, test technique ISIA
Backcountry Basic Instructor	16h	32h	Sécurité sur et en dehors de la piste, recherche DVA, conduite de variantes dans le domaine non soumis à autorisation ISIA Safety Test
First Aid Level 1 IVR	14h		Formation approfondie premiers secours
ISIA Stamp (320h)	133h	215h	
Modules à choix	Note min. 16h	Note min. 36h	Connaissances d'une discipline de sports de neige supplémentaire
Nature and Environment	8h		Formation de base environnement et nature
Tourism Marketing	24h		Formation de base tourisme et marketing
Federal Professional Examination	16h		Examen professionnel fédéral
Level ISIA Card (450h)	197h	251h	
Practice 1		120h	
Practice 2		120h	

10 PERFECTIONNEMENT

En vue de maintenir leur statut d'enseignant.e actif.ve dans le niveau de formation acquis, tous.tes les membres de Swiss Snowsports sont tenu.e.s de suivre un cours de perfectionnement de deux jours tous les deux ans au moins. Des informations supplémentaires figurent dans le règlement sur le perfectionnement des membres de Swiss Snowsports. -

Renouvellement de l'autorisation relative aux activités à risque

Les enseignant.e.s actif.ve.s qui exercent des activités selon l'art. 3 de l'ordonnance sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque sont tenu.e.s de suivre régulièrement des cours de perfectionnement en matière de sécurité et de gestion du risque.

Le renouvellement de l'autorisation, art. 15 de l'ordonnance (état au 30 janvier 2020), est soumis à la réglementation suivante :

Le justificatif du renouvellement de l'autorisation d'exercer une activité à risque s'obtient par la participation à une formation continue de 2 jours « Backcountry » organisée ou reconnue par la SSSA ou le module à choix « Freeride ». La participation au perfectionnement ne peut pas remonter à plus de 4 ans.

11 FORMATIONS CONTINUES

Introduction

Swiss Snowsports offre diverses possibilités dans le domaine du perfectionnement pour transmettre son savoir à la relève des professeur.e.s de sports de neige.

Responsable de formation

Les responsables de formation sont des professeur.e.s de sports de neige avec brevet fédéral (exception : professeur de niveau « Level 3 Instructor » qui ont fait une demande à SSSA) au sein d'une école suisse de sports de neige ou d'une association ou institution membre de Swiss Snowsports. Les responsables de formation sont en charge de la formation et du perfectionnement interne des enseignant.e.s de l'organisation en question. Ils.elles ont été sélectionné.e.s par la direction d'une école suisse de sports de neige ou d'une organisation affiliée à SSSA pour ces cours de formation et perfectionnement.

Les responsables de formation sont tenu.e.s de suivre chaque année le cours de perfectionnement pour les responsables de formation ou de prendre part au Forum des sports de neige.

Expert.e.s Swiss Snowsports

Les expert.e.s sont employé.e.s en qualité de formateur.trice.s aux cours de formation et de perfectionnement de Swiss Snowsports. Ce sont les organisations affiliées à SSSA qui choisissent les candidat.e.s expert.e.s

En tant que professeur.e de sports de neige avec brevet fédéral et responsables de formation, on suit un cours pour expert.e.s de six jours, puis un cours de formation de six jours afin d'accumuler de l'expérience pratique comme formateur.trice.

Swiss Snow Education Pool et Swiss Snow Demo Team

Parmi les expert.e.s, les plus qualifié.e.s sont choisi.e.s par Swiss Snowsports pour rejoindre le Swiss Snow Education Pool (SSEP). La sélection se fait une nouvelle fois au moment d'entrer dans le Swiss Snow Demo Team (SSDT).

Les membres du SSEP et du SSDT peuvent enseigner comme formateur.trice.s dans tous les cours de formation et de perfectionnement de Swiss Snowsports. Des guides de montagne font office de formateur.trice.s dans les modules Backcountry Basic Instructor et Backcountry Specialist. Le SSEP élabore les manuels de la formation, développe et définit les tendances. Le SSDT représente Swiss Snowsports en Suisse comme à l'étranger lors des congrès et travaille activement à l'échange d'informations avec tous les pays pratiquant les sports de neige.

Un perfectionnement interne continu ainsi qu'une participation régulière lors du Forum des sports de neige garantissent l'excellente qualité de leur travail.

Direction d'école de sports de neige

Diriger une école de sports de neige est une tâche de direction. A chaque début de saison, il s'agit de mettre sur pied pour quelques mois une entreprise de services capable d'offrir dès le début aux hôtes des sports de neige un enseignement et un encadrement optimaux. La direction d'école planifie, réalise des projets et évalue son travail en permanence. Son domaine d'activités inclut, entre autres, le personnel, la formation interne, la gestion d'équipement et de matériel, la publicité, les consultations, la vente, l'encadrement des hôtes et des collaborateur.trice.s, les tâches de représentation, la planification financière, les travaux administratifs en général et bien d'autres tâches encore. Le cours de base de direction d'école dure 5 jours.

Les directeur.trice.s des écoles suisses de sport de neige membres de Swiss Snowsports (catégorie A) sont tenu.e.s de suivre chaque année le cours de direction d'école de la SSSA, d'une durée de deux jours.

Conditions générales

Fonction	Responsable de formation	Expert.e SSSA
Mission	Formateur.trice dans les cours de perfectionnement	Formateur.trice dans les cours de formation et de perfectionnement
Perfectionnement toutes les années	CP responsable de la formation 2-3 jours ou Swiss Snowsports Forum	CP responsable de la formation 2-3 jours ou Swiss Snowsports Forum
Formation	Cours de responsable de la formation 3 jours	Cours d'expert.e (1 ^{re} partie) 6 jours + Stage (2 ^e partie) 6 jours
Condition minimum	Level 3 + Tourism Marketing	Level 3 + Tourism Marketing + Responsable de la formation

12 VUE D'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES OPÉRATIONNELLES

Etat <03.09.2024>

Domaines de compétences opérationnelles		Compétences opérationnelles					
		1	2	3	4	5	6
A	Préparer une offre de sports de neige	A.1 Garantir ses propres bases physiques	A.2 Mettre en œuvre de façon ciblée son propre développement des compétences	A.3 Planifier l'offre de sports de neige	A.4 Préparer l'équipement et le matériel didactique pour l'offre de sports de neige		
B	Mettre en œuvre l'offre de sports de neige	B.1 Démarrer l'offre de sports de neige	B.2 Déterminer les aptitudes dans les disciplines et le niveau de performance des hôtes	B.3 Exécuter l'offre de sports de neige	B.4 Donner et diriger des tâches techniques spécifiques	B.5 Observer et conseiller les hôtes	B.6 Conseiller les hôtes dans des questions spécifiques aux sports de neige
		B.7 Terminer et assurer le suivi de l'offre de sports de neige	B.8 Adopter un comportement professionnel en tant que professeur de sports de neige ou professeur de sports de neige	B.9 Exercer les droits et les devoirs	B.10 Dispenser les premiers secours		
C	Organiser la communication et la conduite	C.1 Guider les hôtes en toute sécurité	C.2 Communiquer avec différentes parties prenantes	C.3 Communiquer dans des situations complexes	C.4 Mener des entretiens relatifs à un conflit	C.5 Communiquer au sein de l'équipe	C.6 Etablir une relation avec les hôtes
D	Encourager les développements dans le domaine touristique	D.1 Contribuer à des offres touristiques	D.2 Mettre en œuvre des activités de vente	D.3 Mettre en œuvre des activités de marketing	D.4 Soutenir des offres innovantes	D.5 Sensibiliser à des développements dans le domaine de la nature et de l'environnement	

13 CRITÈRES DE PERFORMANCE PAR DOMAINE DE COMPÉTENCE OPÉRATIONNELLE

Etat 28.11.2024

13.1 Domaine de compétence opérationnelle A : Préparer une offre de sports de neige

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige établissent l'offre de sports de neige pour leurs hôtes. Ils tiennent compte des exigences ou des informations dont ils disposent au sujet des hôtes et de l'offre de sports de neige et, sur cette base, ils structurent une offre de sports de neige sensée du point de vue didactique et préparent le matériel didactique nécessaire ainsi que leur propre équipement pour l'offre de sports de neige. Dans le même temps, ils veillent à disposer eux-mêmes des prérequis physiques et techniques pour exercer leur activité en assurant leur forme physique et, si nécessaire, ils suivent des cours de perfectionnement.

Situation de travail	Critères de performance
A.1 Garantir ses propres bases physiques Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige se préparent déjà avant la saison aux activités de sports de neige afin de pouvoir résister aux charges physiques et prévenir les blessures. Si nécessaire, ils établissent avec le soutien d'un spécialiste un plan d'entraînement et commencent l'entraînement de reconditionnement à un moment défini qui les prépare idéalement aux activités de sports de neige aussi bien dans le domaine de la condition physique que de la coordination. Pendant la saison, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige maintiennent leur condition par le biais d'un entraînement individualisé.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - se préparent de façon ciblée aux activités de sports de neige dans le domaine de la condition physique et de la coordination. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances fondamentales concernant la théorie de l'entraînement. - disposent de connaissances d'application dans la prévention de blessures. Attitudes, valeurs, motivation - font preuve d'initiative et d'autodiscipline. - ont conscience de l'importance d'une bonne préparation physique. - font preuve d'initiative et d'autodiscipline. Métacognition - évaluent leur forme physique et prennent des mesures pour son amélioration si nécessaire. - réfléchissent à leur préparation de la saison et prennent des mesures appropriées pour la saison suivante.
A.2 Assurer son propre développement des compétences Au début de la saison, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige commencent la préparation spécifique à l'engin en participant si nécessaire à des cours de formation continue, établissent les offres afférentes de l'école de sports de neige ou perfectionnent leur technique de façon autonome. Au cours	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation développent de leur propre initiative leurs compétences spécifiques à l'engin pendant la préparation de la saison et pendant la saison elle-même.

de la saison, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige travaillent leur technique, par exemple lors d'entraînements spécifiques proposés par l'école de sports de neige ou de façon autonome.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige, au bénéfice d'une autorisation selon la loi fédérale sur les activités à risque (LRisque) ainsi que l'ordonnance (ORisque) sur les guides de montagne et les organisateurs d'autres activités à risque, doivent s'assurer qu'ils la tiennent à jour conformément aux prescriptions légales.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige jouent régulièrement le rôle de l'hôte lorsqu'ils essaient et apprennent de nouvelles formes de mouvement ou de nouveaux engins. La réflexion sur cette expérience leur permet d'améliorer leur propre compétence.

- s'investissent dans les entraînements de l'école de sports de neige et profitent et offrent du soutien à d'autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige.

Connaissances, compréhension

- disposent de très bonnes aptitudes techniques sur un engin de sports de neige (p. ex. ski, snowboard, ski de fond et télémark).
- disposent de bonnes aptitudes techniques dans d'autres disciplines de sports de neige (p. ex. autres engins, freestyle ou freeride).
- disposent de connaissances d'application de l'obligation de formation continue conformément à l'ordonnance sur les activités à risque (ORisque).
- disposent de connaissances d'application de l'offre de cours dans le domaine de la formation continue.
- disposent de connaissances d'application de l'offre d'entraînement de l'école de sports de neige.

Attitudes, valeurs, motivation

- sont motivés à se perfectionner constamment.

Métacognition

- réfléchissent constamment à leur propre niveau de compétence et prennent des mesures appropriées.
- analysent leurs expériences dans l'apprentissage de nouveaux engins et formes de mouvement et apportent cette expérience dans leur offre de sports de neige.

A.3 Planifier l'offre de sports de neige

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige reçoivent de leur école de sports de neige par le biais du canal défini (p. ex. par appel téléphonique, SMS ou application) ou définissent les informations nécessaires telles que le lieu de rendez-vous, le nombre de personnes, l'âge des personnes, les aptitudes dans les disciplines ainsi que, le cas échéant, les souhaits des hôtes, p. ex. les parcours tracés (parcours), hors-piste, snowpark etc. et se préparent à l'offre de sports de neige sur la base de ces informations. Ils planifient les leçons ou les cours en les adaptant à leur groupe cible, ses aptitudes dans les disciplines, ses besoins et la situation météorologique ainsi que l'enneigement. En se basant sur leur planification, ils vérifient que les indications des hôtes concernant leurs propres aptitudes correspondent aux besoins et effectuent le cas échéant d'éventuelles modifications dans l'offre de sports de neige. Sur cette base, ils choisissent le terrain (p. ex. parc d'apprentissage, piste, terrain non préparé, snowpark ou piste avec bosses) et réfléchissent à des alternatives si l'offre prévue n'était pas réalisable (p. ex. en raison des aptitudes dans les disciplines des hôtes). Enfin, ils définissent la méthode ainsi que la tactique à employer pour aborder l'offre de sports de neige adaptée à leurs hôtes,

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige...

Potentiel de réalisation

- préparent l'offre de sports de neige en fonction des spécificités du groupe cible.
- planifient sur la base des informations au sujet du mandat différentes options pour la mise en œuvre de la leçon ou du cours.

Connaissances, compréhension

- disposent de connaissances approfondies du domaine de sports d'hiver.
- disposent de connaissances d'application des canaux numériques et des outils numériques.
- disposent de connaissances d'application dans diverses méthodes didactiques.
- disposent de connaissances d'application dans la lecture et la compréhension des prévisions météorologiques et des bulletins d'avalanches.

Attitudes, valeurs, motivation

- font preuve de flexibilité dans la planification de l'offre de sports de neige.

Métacognition

et la réalisent en toute sécurité. Ils déterminent ce à quoi ils doivent faire particulièrement attention et quelles informations ils doivent prendre en compte concernant l'état et la forme physique des hôtes.	analysent les différentes possibilités et en déduisent des mesures appropriées.
A.4 Préparer l'équipement et le matériel didactique pour l'offre de sports de neige Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige choisissent l'équipement adapté et correct pour l'offre de sports de neige et le préparent. Au besoin, ils effectuent des contrôles sur leur propre équipement avant son utilisation. De plus, lors de la préparation de l'équipement, ils tiennent compte, le cas échéant, de différentes offres de sports de neige sur différents engins et s'assurent qu'ils sont équipés pour tous les mandats du lendemain. Avant le début de l'offre de sports de neige, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige mettent en place le terrain prévu tel que le terrain pour débutants ou les parcours tracés (parcours) et préparent le matériel didactique nécessaire. Au besoin, ils viennent chercher le matériel requis dans le dépôt de matériel. Ce faisant, ils tiennent compte des instructions de l'école de sports de neige concernant l'utilisation du matériel didactique, se concertent si nécessaire au sujet de son utilisation avec d'autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige ou avec la cheffe du terrain ou le chef du terrain ou alors le réservent à l'avance par le biais des canaux spécifiques de l'école.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - préparent leur équipement ainsi que le matériel didactique pour la prochaine offre de sports de neige. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances approfondies de leur propre équipement ainsi que de ses fonctions. - disposent de connaissances d'application dans la préparation du matériel/de l'engin. - disposent de connaissances approfondies de l'infrastructure ainsi que du matériel didactique et de ses fonctions. Attitudes, valeurs, motivation - veillent à utiliser avec soin l'infrastructure et le matériel didactique. - veillent à une bonne concertation avec les autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige ainsi que d'autres utilisatrices et utilisateurs de l'infrastructure et du matériel didactique. Métacognition - réfléchissent à leur gestion de l'infrastructure et du matériel didactique et en déduisent des mesures appropriées. - réfléchissent à l'état de leur équipement et en déduisent des mesures appropriées le cas échéant.

13.2 Domaine de compétence opérationnelle B : Mettre en œuvre l'offre de sports de neige

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige réalisent l'offre de sports de neige du début à la fin. Ils accueillent leurs hôtes et les informent sur l'offre de sports de neige. Ils vérifient que les indications des hôtes relatives à leurs aptitudes dans les disciplines et leurs niveaux de performance correspondent à leurs capacités réelles. Ils parviennent à faire accepter l'offre de sports de neige par leurs hôtes – aussi bien des personnes seules que des groupes – et les aident à atteindre les objectifs d'aptitudes dans les disciplines et le niveau de performance visés en donnant des instructions et des tâches concrètes. Ce faisant, ils vérifient constamment la réalisation de leurs hôtes et leur font des propositions concrètes d'amélioration ou leur démontrent les formes de mouvement. Par ailleurs, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige conseillent dans la mesure du possible aussi en cas de questions supplémentaires spécifiques aux sports de neige qui vont au-delà de l'offre de sports de neige en elle-même. Ils terminent l'offre de sports de neige au lieu convenu et, si nécessaire, informent les hôtes des objectifs atteints et de la suite de la démarche. Dans le cadre de leur travail, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige veillent à adopter à tout moment un comportement professionnel ; ils sont conscients de leurs droits et devoirs et les respectent. Dans des situations d'urgence, ils prennent les mesures nécessaires en prodiguant les premiers secours sur place.

Situation de travail	Critères de performance
B.1 Démarrer l'offre de sports de neige Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige accueillent leurs hôtes au lieu de rendez-vous convenu et se renseignent sur leur motivation et leur état physique. Ils établissent un rapport de confiance avec leurs hôtes. Ils vérifient le reçu de l'école de sports de neige et l'abonnement des remontées mécaniques ainsi que l'équipement, notamment si les activités sont prévues en dehors des pistes balisées. Lors de la vérification, s'ils constatent que quelque chose manque ou n'est pas opérationnel ou que les hôtes ne sont pas dans le bon cours, ils prennent des mesures en conséquence. Après l'accueil, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige contrôlent leur planification et la comparent avec la situation réelle. Au besoin, ils adaptent la planification ou recourent à une alternative. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige répondent aux besoins et attentes des hôtes concernant l'offre de sports de neige et définissent avec eux un objectif si nécessaire.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - démarrent l'offre de sports de neige à l'heure, avec empathie, de manière ciblée et en toute confiance. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances approfondies de l'équipement nécessaire. - disposent de connaissances d'application dans la formulation d'objectifs pour l'offre de sports de neige. - disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication servant à l'établissement d'une relation. - disposent de connaissances d'application d'outils numériques. Attitudes, valeurs, motivation - veillent à adopter un comportement aimable et professionnel. - veillent à commencer à l'heure l'offre de sports de neige. Métacognition - réfléchissent à leur démarche lors du démarrage de l'offre de sports de neige et en déduisent des mesures appropriées.
B.2 Déterminer les aptitudes dans les disciplines et le niveau de performance des hôtes Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige déterminent les aptitudes dans les disciplines et le niveau de performance réels de leurs hôtes.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation déterminent au début de l'offre de sports de neige les aptitudes dans les disciplines et le niveau de performance réels de leurs hôtes aussi bien dans l'enseignement de groupe que privé.

Dans l'enseignement de groupe, ils effectuent la répartition des groupes en collaboration avec les autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige. Ils observent les hôtes et leur attribuent un groupe en fonction de leur niveau. Ils tiennent compte aussi bien des aptitudes dans les disciplines et des dispositions physiques ainsi que de l'âge (niveaux de développement) de même que des connaissances linguistiques et des souhaits des hôtes et font en sorte d'avoir une taille de groupe équilibrée. Dans l'enseignement privé, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige déterminent les aptitudes dans les disciplines et le niveau de performance réels, notamment pour les nouveaux hôtes, et les comparent avec leur planification. Au besoin, ils adaptent le programme ou le terrain sur la base du bilan effectué.	• tiennent compte aussi bien des aptitudes dans les disciplines que des souhaits des hôtes, de l'âge ou de la langue lors de la répartition des groupes dans l'enseignement de groupe. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances approfondies des programmes d'enseignement ainsi que des formes de mouvement du niveau requis. • disposent de connaissances approfondies dans les techniques d'observation. • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. Attitudes, valeurs, motivation • veillent à de bonnes relations au sein de l'équipe. • veillent à un déroulement efficient et agréable pour les hôtes. Métacognition • réfléchissent à la démarche pour la répartition des groupes et, le cas échéant, en déduisent des mesures appropriées. • réfléchissent à la compatibilité du groupe dans l'enseignement de groupe.
B.3 Réaliser l'offre de sports de neige Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige réalisent l'offre de sports de neige selon leur planification, leur gestion du temps et en tenant compte de la sécurité de toutes les personnes participantes. Ils évaluent en permanence la situation en cours comme la météo, le terrain, l'état physique et psychique et les besoins des hôtes ainsi que la méthode utilisée. S'ils constatent qu'un ou plusieurs de ces facteurs sont insuffisants pour la réalisation de l'offre de sports de neige, ils prennent des mesures en conséquence. Ils remarquent les différences de performance à l'intérieur des groupes et contrôlent les changements de groupes en concertation avec d'autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige et, au besoin, avec les hôtes. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige impliquent leurs hôtes dans l'évaluation de la situation en cours et leur transmettent des connaissances relatives à la sécurité. Ce faisant, ils renforcent l'autonomie des hôtes et leur donnent la possibilité d'évaluer leur propre sécurité. Indépendamment des hôtes et de l'objectif ou de l'activité de l'offre de sports de neige, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige assument des rôles divers et choisissent différentes approches méthodologiques et du matériel didactique pour atteindre les objectifs. Pendant l'offre de sports de neige, ils abordent avec leur choix méthodologique différents types d'apprentissage ou font participer les hôtes à la prise de décision. De cette manière, ils intègrent leurs hôtes	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • réalisent l'offre de sports de neige conformément à leur planification et leur gestion du temps en tenant compte des besoins et souhaits des hôtes ainsi que de la situation en cours. • transmettent à leurs hôtes des connaissances relatives à la sécurité dans le cadre de l'offre de sports de neige. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances approfondies du domaine de sports d'hiver. • disposent de connaissances approfondies du programme d'enseignement. • disposent de très bonnes aptitudes techniques sur un engin de sports de neige (p. ex. ski, snowboard, ski de fond et télémark). • disposent de bonnes aptitudes techniques dans d'autres disciplines de sports de neige (p. ex. autres engins, freestyle ou freeride). • disposent de connaissances d'application dans diverses méthodes didactiques. • disposent de connaissances fondamentales des niveaux de développement. • disposent de connaissances d'application des différents types d'apprentissage. • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. Attitudes, valeurs, motivation • se montrent ouverts aux besoins et souhaits de leurs hôtes.

et créent de beaux souvenirs dans la neige. Ils donnent des retours à leurs hôtes et en déduisent de nouveaux exercices afin de permettre le progrès des hôtes.	• s'engagent en faveur d'une expérience dans la neige positive pour leurs hôtes. • montrent leur enthousiasme pour les sports de neige. Métacognition • analysent en permanence la situation en cours et adaptent l'offre de sports de neige avec flexibilité.
B.4 Donner et diriger des tâches techniques spécifiques Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige présentent des tâches techniques spécifiques et montrent au besoin les formes de mouvement. Ils maîtrisent la technique sur leur engin de sports de neige (p. ex. ski, snowboard ou ski de fond) ou sur leurs engins de sports de neige et les utilisent dans les différentes formes de mouvement. Ils se déplacent à l'aide de leurs engins sur différents terrains, par exemple dans la neige profonde hors de la piste ou dans le snowpark où ils utilisent aussi leur technique et l'améliorent. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige expliquent en fonction du groupe d'hôtes et de l'intérêt les aspects biomécaniques et physiques et les démontrent à l'aide d'exercices ou donnent à leurs hôtes la possibilité de les découvrir par le biais d'exercices.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • démontrent différentes formes de mouvement sur leur engin (p. ex. ski, snowboard ou ski de fond). • proposent à leurs hôtes des tâches techniques spécifiques en donnant des instructions compréhensibles et motivantes. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances approfondies de l'engin ainsi que de ses fonctions. • disposent de très bonnes aptitudes techniques sur un engin de sports de neige (p. ex. ski, snowboard, ski de fond et télémark). • disposent de bonnes aptitudes techniques dans d'autres disciplines de sports de neige (p. ex. autres engins, freestyle ou freeride). • disposent d'un savoir technique approfondi en lien avec différentes formes de mouvement. • disposent d'un savoir approfondi des aspects biomécaniques et physiques. • disposent de connaissances d'application des outils. Attitudes, valeurs, motivation • se montrent ouverts à l'apprentissage de nouvelles formes de mouvement. Métacognition • analysent leurs aptitudes techniques et en déduisent les mesures appropriées pour leur amélioration.
B.5 Observer et conseiller les hôtes Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige observent leurs hôtes et leur donnent des retours. Ils utilisent leurs connaissances de leurs engins et de leur équipement et démontrent leurs fonctions et relations. Si les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige atteignent leurs limites, ils changent de rôle. D'une part, ils deviennent eux-mêmes des apprenants qui apprennent de nouvelles techniques, des formes de mouvement, des	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • accompagnent leurs hôtes dans l'apprentissage de nouvelles formes de mouvement. • donnent des retours ciblés et motivants à leurs hôtes. Connaissances, compréhension

sauts ou des engins. D'autre part, ils conseillent, coachent et accompagnent leurs hôtes, sans démontrer la forme finale, en leur montrant des exercices préparatoires ou des vidéos et en leur expliquant la forme finale. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige observent leurs hôtes dans la réalisation des exercices, analysent la mise en œuvre et, au besoin, développent des variations ou de nouveaux exercices. Ils démontrent aussi bien la progression dans l'apprentissage que le potentiel d'amélioration.	- disposent de connaissances approfondies de la technique de l'engin de sports de neige en question. - disposent de connaissances d'application dans les techniques d'observation. - disposent de connaissances d'application dans diverses méthodes didactiques. Attitudes, valeurs, motivation - ont conscience des limites de leurs propres compétences dans la transmission des connaissances de la discipline. Métacognition - analysent les erreurs dans les formes de mouvement, établissent des priorités et, au besoin, développent d'autres exercices appropriés.
B.6 Conseiller les hôtes dans des questions spécifiques aux sports de neige En particulier pour les hôtes revenant régulièrement, mais aussi pour la réalisation d'une offre de sports de neige unique, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige conseillent et soutiennent leurs hôtes si possible aussi dans les domaines thématiques physiques et psychiques. En cas de besoin, ils renvoient les hôtes à des spécialistes appropriés ou à de la littérature spécialisée dans le domaine ou à des outils. Ils démontrent à leurs hôtes par exemple des exercices spécifiques pour la préparation de la saison d'hiver ou l'importance d'un bon repos. De plus, ils conseillent leurs hôtes aussi concernant le matériel et les assistent le cas échéant lors de tests de matériel. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige sont conscients des limites de leur savoir et, au besoin, renvoient les hôtes à des spécialistes appropriés selon les possibilités.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - aident leurs hôtes (revenant régulièrement) dans le domaine de la forme physique et psychique. - conseillent leurs hôtes dans les questions relatives au matériel. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances fondamentales dans le domaine de la forme physique et psychique. - disposent de connaissances approfondies dans le domaine du matériel spécifique aux sports de neige. Attitudes, valeurs, motivation - veillent à ne pas dépasser les limites de leurs propres compétences dans le conseil de leurs hôtes. Métacognition - réfléchissent à leur propre prestation de conseil et prennent des mesures en conséquence.
B.7 Terminer et assurer le suivi de l'offre de sports de neige A l'issue de l'offre de sports de neige, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige accompagnent leurs hôtes au lieu de rendez-vous convenu et concluent avec eux l'offre de sports de neige. Ils discutent avec eux des objectifs atteints, leur montrent les possibilités de se perfectionner et créent des arguments de vente supplémentaires. Ils demandent des retours à leurs hôtes et, si possible, en cas de besoin ou d'intérêt, conviennent avec eux ou pour des hôtes	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - concluent l'offre de sports de neige avec leurs hôtes. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances d'application dans le domaine du conseil sur les offres de l'école de sports de neige.

mineurs avec leurs représentants légaux d'un rendez-vous de suivi et discutent la suite de la démarche. Ensuite, ils rangent au besoin le matériel didactique ou le rapportent à sa place assignée. En même temps, ils réfléchissent à la préparation et à la réalisation de l'offre de sports de neige et, sur la base des retours des hôtes, ils tirent des conclusions pour d'autres offres de sports de neige. Ils échangent avec d'autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige aussi bien sur les faits positifs que négatifs pendant l'offre de sports de neige ou réfléchissent sur la réalisation avec les supérieurs, par exemple la direction de l'école de sports de neige ou la direction technique. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige continuent aussi de réfléchir à l'offre existante en tant que telle. S'ils constatent un potentiel d'amélioration de l'offre, ils discutent de leurs observations avec la personne responsable, par exemple la direction technique, la direction de l'école de sports de neige ou les remontées mécaniques. Ils soutiennent ensuite l'école de sports de neige pour l'amélioration des offres.	- disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication qui permettent une conclusion réussie de l'offre de sports de neige. - disposent de connaissances d'application dans les méthodes de vérification de l'atteinte des objectifs. Attitudes, valeurs, motivation - se montrent ouverts à des critiques constructives. Métacognition - analysent les critiques formulées et en déduisent des mesures d'amélioration appropriées. - réfléchissent à la préparation et à la réalisation de l'offre de sports de neige et en déduisent des mesures appropriées.
B.8 Adopter un comportement professionnel en tant que professeure de sports de neige ou professeur de sports de neige Pour leur action, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige se basent sur la conception directrice de leur école de sports de neige ainsi que sur la charte d'éthique de Swiss Olympic. Ils agissent toujours de façon exemplaire, respectent les directives de l'école de sports de neige concernant le port de l'uniforme et l'équipement de sécurité (p. ex. casque) et se comportent d'une façon appropriée aux circonstances. Ils veillent à leur apparence et entretiennent des relations respectueuses aussi bien avec l'équipe qu'avec leurs hôtes et les tiers. Ils répondent aux questions de tiers et apportent leur soutien quand quelqu'un a besoin d'aide. Si la situation demande une action de leur part, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige interviennent aussi de façon préventive afin d'éviter les accidents et de garantir la sécurité de tous les participants. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige prennent des initiatives et sont responsables de leurs tâches et de leurs hôtes. Ils signalent les problèmes possibles ou les potentiels d'amélioration et travaillent sur des solutions. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige soumettent régulièrement à un regard critique leur propre compétence et leur compréhension de leur rôle, confrontent les attentes explicites et implicites de leur interlocuteur en lien avec son rôle et adaptent leur comportement le cas échéant.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - adoptent un comportement exemplaire, professionnel et respectueux. - mettent en œuvre les directives de l'école de sports de neige concernant le port de l'uniforme et l'équipement de sécurité (p. ex. casque). Connaissances, compréhension - disposent de connaissances fondamentales de la charte d'éthique de Swiss Olympic. - disposent de connaissances d'application dans la mise en œuvre de la conception directrice ainsi que des directives concernant le port de l'uniforme et de l'équipement de sécurité de l'école de sports de neige. Attitudes, valeurs, motivation - ont conscience de leur rôle d'exemple, précisément aussi en ce qui concerne le port de l'uniforme. Métacognition - réfléchissent régulièrement à leur propre compétence et à leur compréhension de leur rôle en lien avec la situation donnée et en déduisent des mesures appropriées.

B.9 Exercer les droits et les devoirs Les professeurs de sports de neige et professeurs de sports de neige exercent leurs droits et devoirs vis-à-vis de leurs hôtes ainsi que leur école de sports de neige pendant la réalisation de l'offre de sports de neige. Ils remplissent leur devoir de diligence envers leurs hôtes et se déplacent avec eux dans le domaine prévu. Ils tiennent compte des règles de conduite de la FIS (Fédération internationale de ski et de snowboard) ainsi que de la SKUS (Commission Suisse pour la prévention des accidents sur les descentes pour sports de neige) et s'assurent qu'elles sont respectées également par leurs hôtes. Les professeurs de sports de neige et professeurs de sports de neige quittent les pistes balisées avec leurs hôtes seulement s'ils disposent de l'autorisation nécessaire conformément à l'ordonnance sur les activités à risque (ORisque) de la loi fédérale sur les activités à risque (LRisque).	Les professeurs de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • exercent leurs droits et devoirs pendant la réalisation de l'offre de sports de neige. • observent leur devoir de diligence envers leurs hôtes. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances fondamentales des prestations d'assurance. • disposent de connaissances d'application des règles de conduite de la FIS et de la SKUS. • disposent de connaissances d'application de l'ordonnance sur les activités à risque (ORisque). • disposent de connaissances d'application du droit cantonal en lien avec la réalisation d'activités sur les pistes et comportant des risques. Attitudes, valeurs, motivation • ont conscience de leur rôle d'exemple. Métacognition • font régulièrement le bilan du niveau de leurs connaissances concernant leurs droits et devoirs et en déduisent des mesures appropriées.
B.10 Dispenser les premiers secours Les professeurs de sports de neige et professeurs de sports de neige dispensent les premiers secours en cas d'accident, aussi bien pour leurs hôtes que pour des tiers. Ils sécurisent le lieu de l'accident, dispensent les premiers secours ou appliquent au besoin des mesures immédiates pour sauver la vie et alertent le service de pistes et de sauvetage ou les équipes de sauvetage. Au besoin, ils informent les proches ou l'école de sports de neige et s'occupent aussi bien des personnes accidentées que de leurs hôtes (qui attendent).	Les professeurs de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • dispensent les premiers secours en cas d'accident. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application des premiers secours ainsi que des mesures immédiates pour sauver la vie. • disposent de connaissances approfondies du domaine de sports d'hiver. • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication pouvant être utilisées en cas d'urgence. Attitudes, valeurs, motivation • veillent à adopter un comportement empathique, aussi bien avec les personnes impliquées dans l'accident qu'avec ses propres hôtes ou des tiers. • sont conscients du devoir de réserve dans les situations d'accident. Métacognition • analysent la situation d'accident dans sa globalité et en étant conscients des risques et prennent rapidement les mesures nécessaires.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• réfléchissent au déroulement de la situation d'accident ou du sauvetage dans sa globalité et en étant conscients des risques et en déduisent des mesures au besoin. |
|--|---|

13.3 Domaine de compétence opérationnelle C : Organiser la communication et la conduite

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige communiquent avec différents groupes cibles dans le cadre de leur travail. Pour les hôtes et notamment pour les offres de groupes, ils endossent un rôle de leader. Par le biais d'une communication ciblée, ils s'assurent de rendre possible une coopération harmonieuse entre toutes les parties prenantes dans la région de sports de neige. Dans des situations difficiles, ils cherchent à désamorcer les conflits et mènent si nécessaire des entretiens relatifs à un conflit.

Situation de travail	Critères de performance
C.1 Guider les hôtes en toute sécurité Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige guident leurs hôtes. Ils renforcent le sentiment d'appartenance au sein du groupe, encouragent le respect mutuel et leur permettent de passer de beaux moments. Pour les jeunes ou les adultes, ils définissent avec les hôtes les principes de comportement à respecter pendant l'offre de sports de neige afin de garantir la sécurité de tous à tout moment. Si les hôtes dévient de ces principes à un moment donné, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige le leur signalent et prennent des mesures pour revenir à l'accord commun. Pour les groupes d'enfants, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige réfléchissent à la façon de mener le groupe pour garantir que tous les enfants sont en sécurité pendant l'activité et pouvoir les remettre à la fin aux représentants légaux. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige réfléchissent avec les hôtes constamment ainsi qu'à la fin de l'offre au développement de leurs connaissances et aptitudes dans le domaine des sports de neige.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • guident leurs hôtes à travers l'offre de sports de neige en sachant s'imposer, en toute sécurité et avec flexibilité. • encouragent le respect mutuel au sein du groupe. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication adaptées au destinataire. • disposent de connaissances d'application dans les techniques d'observation. • disposent de connaissances d'application dans la création d'une dynamique de groupe. Attitudes, valeurs, motivation • veillent à un comportement empathique avec leurs hôtes. • veillent à adopter un comportement intègre. Métacognition • réfléchissent au développement des hôtes et en déduisent des mesures appropriées pour continuer à s'améliorer.
C.2 Communiquer avec différentes parties prenantes Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige communiquent avec différentes parties prenantes aussi bien dans une langue nationale que dans une langue étrangère. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige emploient un langage adapté aux hôtes. Ils adoptent une attitude exempte de préjugés. Outre les hôtes, ils parlent aussi avec leur entourage, par exemple les partenaires ou, pour les hôtes mineurs, leurs représentants légaux et les impliquent dans la création d'une relation avec les hôtes. Ils répondent aux besoins et souhaits des hôtes et à leurs questions.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • communiquent de façon respectueuse, polie et adaptée au groupe cible avec les différentes parties prenantes. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application dans le domaine de l'analyse des besoins. • disposent de connaissances d'application dans une langue étrangère. Attitudes, valeurs, motivation • veillent à un comportement exempt de préjugés avec leurs hôtes, les collaborateurs et les tiers.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige communiquent avec les collaborateurs des remontées mécaniques et d'autres prestataires de la destination touristique et entretiennent des relations de coopération avec eux. Ils entretiennent aussi le contact avec les exploitants de restaurants dans le domaine de sports d'hiver ou dans la vallée et utilisent ce réseau quand ils sont en déplacement avec des hôtes dans le domaine de sports d'hiver ou prennent contact avec eux à l'avance pour convenir des arrangements nécessaires.	• se montrent serviables, coopératifs et orientés vers les services avec leurs hôtes, les collaborateurs et les tiers. Métacognition • analysent le comportement des hôtes et en déduisent des mesures appropriées.
C.3 Communiquer dans des situations complexes Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige communiquent dans des situations délicates. Ils traitent des situations potentielles délicates qui peuvent se présenter avant, pendant ou après l'offre de sports de neige et définissent des actions possibles. Ils informent les hôtes des changements possibles de la situation météorologique ainsi que des défis et des modifications des contenus du cours qui peuvent en découler. Dans les situations délicates pouvant survenir aussi bien à l'interne dans l'école de sports de neige qu'avec des hôtes, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige adaptent le volume sonore et le lexique en fonction des circonstances. Pour de plus longues explications et des détails dans le cadre du cours, ils conduisent les hôtes dans un endroit protégé des intempéries. Dans des situations sensibles sur le plan de la sécurité, ils expliquent aux hôtes ainsi qu'aux tiers les aspects relatifs à la sécurité dans les activités de sports de neige. Dans des situations d'urgence, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige décident des mesures, les exécutent et informent les équipes de sauvetage si cela est indiqué. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige réfléchissent aux situations délicates, les abordent au besoin avec des collègues ou la direction de l'école de sports de neige et en retirent des enseignements.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • communiquent dans des situations délicates avec leurs hôtes ou des tiers avec calme, efficacité et une orientation vers les solutions. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances fondamentales dans la gestion des crises. • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. Attitudes, valeurs, motivation • veillent à l'inclusion et aux différences interculturelles avant, pendant et après leur offre de sports de neige. • saisissent et analysent le comportement et les besoins de leurs hôtes et en déduisent des mesures appropriées. Métacognition • réfléchissent à leur comportement (de communication) dans des situations délicates et en déduisent des mesures d'optimisation correspondantes.
C.4 Mener des entretiens relatifs à un conflit Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige identifient tôt les situations de conflit potentielles et prennent des mesures en conséquence. Dans les situations de conflit, les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige mènent des entretiens avec les personnes impliquées et leur expliquent la situation. Ils écoutent leur interlocuteur, parlent à leur interlocuteur et utilisent des techniques de communication pour résoudre les situations de conflit. Quand la situation l'exige, les professeures de sports de neige et professeurs de	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • écoutent activement dans des situations délicates. • communiquent avec une orientation vers les solutions et du respect dans les situations de conflit. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application dans les techniques de conduite d'entretiens (p. ex. écoute active). Attitudes, valeurs, motivation

sports de neige prennent des mesures ou se concertent avec la direction de l'école de sports de neige.	• veillent à adopter un comportement crédible et intègre. Métacognition • analysent les situations de conflit potentielles suffisamment tôt et en déduisent des mesures préventives appropriées. • analysent en permanence la réaction de l'interlocuteur pendant les entretiens relatifs à un conflit et en déduisent au besoin des mesures appropriées. • sont conscients des limites de leurs possibilités dans les situations délicates et cherchent au besoin du soutien, p. ex. auprès des responsables d'équipe ou des supérieurs. • réfléchissent à leur comportement dans les entretiens relatifs à un conflit ainsi qu'à leur déroulement et en déduisent des mesures appropriées pour améliorer la conduite d'entretiens.
C.5 Collaborer au sein d'une équipe Pour les cours collectifs ou avec des groupes d'hôtes de plus grande taille (p. ex. famille), les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige travaillent en équipe. Pour ce faire, ils définissent ensemble des valeurs communes et décident de la répartition des tâches ainsi que des formes de la collaboration. Ils déterminent la forme de communication dans l'équipe. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige coordonnent leur travail sur et à côté de la piste de ski ou de ski de fond comme défini dans le cadre de la préparation. Ils se soutiennent mutuellement et acceptent les changements. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige apprennent aussi bien les uns des autres qu'ensemble et acceptent leurs erreurs comme faisant partie des processus d'apprentissage et de développement. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige réfléchissent à leur collaboration au sein de l'équipe et en tant qu'équipe.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • travaillent pour les cours collectifs ou les groupes d'hôtes de plus grande taille de façon constructive et ciblée avec d'autres professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige de l'équipe. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. • disposent de connaissances d'application dans le travail d'équipe. Attitudes, valeurs, motivation • veillent à une communication directe et ouverte au sein de l'équipe ainsi qu'à une collaboration constructive et à une culture de l'erreur. Métacognition • réfléchissent à la collaboration au sein de l'équipe et en déduisent des mesures appropriées pour l'améliorer.
C.6 Etablir une relation avec les hôtes Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige établissent des relations avec leurs hôtes. Ils s'informent auprès de l'école de sports de neige sur les attentes spécifiques relatives à l'établissement de relations avec les hôtes et sur la façon d'administrer les demandes de cours directes des hôtes aux professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige. Ils définissent leurs propres valeurs et développent différentes formes d'établissement d'une relation avec les clients sur le long terme.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • entretiennent la relation avec leurs hôtes dans un cadre professionnel. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. • disposent de connaissances d'application des différentes offres de l'école de sports de neige pour les hôtes.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige créent un lien avec les hôtes tout en maintenant une distance professionnelle. Ils utilisent différentes aides et outils pour entretenir une relation avec les clients sur le long terme. A cet égard, ils tiennent compte des besoins et exigences des hôtes, des attentes de la part de l'école de sports de neige et de leurs propres valeurs. En cas de demandes directes d'hôtes, ils observent les consignes de l'école de sports de neige et les font suivre ou les administrent de façon autonome.

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige vérifient régulièrement l'établissement de relations avec les hôtes.

Attitudes, valeurs, motivation

- veillent à un comportement empathique avec leurs hôtes.
- sont conscients de leurs propres limites concernant la relation avec les hôtes.

Métacognition

- réfléchissent à leurs propres limites en lien avec la distance professionnelle et en déduisent au besoin des mesures appropriées concernant leur respect.

13.4 Domaine de compétence opérationnelle D : encourager les développements dans le domaine touristique

Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige se considèrent comme étant des représentants et représentantes de leur destination touristique et assument différentes tâches dans ce cadre. Ils soutiennent les prestataires (école de sports de neige, destination touristique ou tiers) d'offres touristiques dans la mise en œuvre d'offres touristiques. Par ailleurs, ils participent à des activités de vente et de marketing de leur école de sports de neige ou de leur destination touristique en informant leurs hôtes sur les offres touristiques et en les rendant attentifs à ces offres par le biais des médias sociaux. De plus, ils s'impliquent quand il s'agit d'élaborer de nouvelles offres pour l'école de sports de neige ou de leur destination touristique et les mettent en œuvre conformément aux directives.

Situation de travail	Critères de performance
D.1 Contribuer à des offres touristiques Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige assument différentes tâches dans le cadre d'offres touristiques qui sont proposées par l'école de sports de neige, la destination touristique ou des tiers. Ils aident par exemple lors d'événements d'entreprises (p. ex. randonnées en raquettes, construction d'igloo ou soirée fondue), encadrent des journées-découvertes sur différents engins ou font découvrir le domaine de sports d'hiver aux hôtes dans le cadre d'une offre spéciale. De plus, ils apportent leur aide lors de courses de ski (pour enfants) ou programmes d'animation pour enfants. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige se tiennent à disposition pour les programmes d'animation proposés par l'école de sports de neige. Ils amènent au besoin leurs idées concernant le programme et assument les tâches qui leur sont confiées, que ce soit sur ou en dehors de la piste. Ils prennent la responsabilité des domaines de responsabilité qui leur sont confiés. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige assument ces tâches supplémentaires dans le cadre de leur travail en tant que professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige et représentent toujours aussi bien l'école de sports de neige que la destination touristique dans son ensemble.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - participent à différentes offres touristiques de l'école de sports de neige ou de la destination touristique. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances d'application des différentes offres de la destination touristique pour les hôtes. - disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. - disposent de connaissances d'application dans les techniques d'organisation. Attitudes, valeurs, motivation - sont conscients de leur rôle en tant que représentante ou représentant aussi bien de l'école de sports de neige que de la destination touristique et le jouent avec authenticité et en étant orientés vers la prestation. Métacognition - réfléchissent à leur engagement en faveur de l'école de sports de neige ou de la destination touristique et en déduisent les mesures appropriées.
D.2 Mettre en œuvre des activités de vente Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige mettent en œuvre des activités de vente. Ils questionnent les hôtes à la fin de l'offre de sports de neige sur leurs plans futurs et leur proposent d'approfondir les progrès déjà réalisés et vendent ainsi d'autres offres. Ils montrent des possibilités de se perfectionner et créent ainsi des arguments de vente supplémentaires. Ils répondent à des questions aussi bien dans le domaine des sports d'hiver qu'en dehors et renvoient les hôtes potentiels aux écoles de sports de neige pour des informations supplémentaires. Ils transmettent aux hôtes les offres de l'école de sports de neige et de la	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation - montrent à leurs hôtes d'autres offres dans le cadre d'une offre de sports de neige et créent des arguments de vente. Connaissances, compréhension - disposent de connaissances d'application dans le domaine du lien avec les hôtes. - disposent de connaissances d'application dans les techniques de communication. Attitudes, valeurs, motivation

destination touristique, par exemple dans le domaine de la culture et de la gastronomie et jouent le rôle d'ambassadrices et d'ambassadeurs. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige gardent le contact avec les hôtes déjà existants.	• jouent le rôle de motivatrice ou motivateur auprès des hôtes et des tiers dans le but d'enthousiasmer les hôtes pour les sports de neige. Métacognition • réfléchissent à leur démarche et au succès dans la mise en œuvre d'activités de vente et déduisent au besoin des mesures appropriées en concertation avec l'école de sports de neige.
D.3 Mettre en œuvre des activités de marketing Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige participent aux reportages de l'école de sports de neige ou de la destination touristique, par exemple sur les médias sociaux, repostent leurs reportages ou publient eux-mêmes, et selon accord, des photos, reportages et vidéos mettant en avant aussi bien les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige que les offres de sports de neige. Ce faisant, ils tiennent compte des directives relatives à la protection des données en vigueur et demandent au besoin l'accord des participantes et participants ou de leurs représentants légaux. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige se tiennent à disposition, au besoin et en accord avec l'école de sports de neige, des représentants des médias tels que journalistes ou équipes de télévision afin de fournir des renseignements sur les sports de neige en général ou sur des thèmes spécifiques liés au travail de professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • mettent en œuvre les activités de marketing de l'école de sports de neige. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances d'application de canaux de communication. • disposent de connaissances fondamentales des directives relatives à la protection des données en vigueur. • disposent de connaissances fondamentales dans le domaine des stratégies et méthodes de marketing. Attitudes, valeurs, motivation • jouent le rôle de motivatrice ou motivateur auprès des hôtes dans le but de les enthousiasmer pour les sports de neige et les offres de leur destination touristique. Métacognition • réfléchissent à l'utilisation de différentes méthodes de marketing et en déduisent au besoin des mesures appropriées en concertation avec l'école de sports de neige afin d'améliorer leur efficacité.
D.4 Soutenir des offres innovantes Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige soutiennent les offres innovantes de l'école de sports de neige ou de la destination touristique. Ils s'informent sur les nouvelles offres de l'école de sports de neige, suivent des formations (internes ou externes) et réalisent les offres avec leurs hôtes ou informent les hôtes sur les offres. Les offres peuvent comporter aussi bien l'utilisation de produits nouveaux ou innovants dans l'offre de sports de neige que signifier l'introduction de nouvelles activités ou formes de groupes. Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige amènent leurs propres idées pour des offres innovantes par le biais du canal indiqué à l'école de sports de neige, par exemple directement à la direction de l'école de sports de	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • mettent en œuvre des offres innovantes de l'école de sports de neige ou de la destination touristique conformément aux directives. • apportent leurs propres idées pour des nouvelles offres ou produits ou propositions d'amélioration à l'organisme compétent. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances fondamentales des processus internes de l'école de sports de neige. Attitudes, valeurs, motivation

neige ou lors d'événements communs avec l'ensemble de l'école de sports de neige. Si les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige constatent un potentiel d'amélioration des offres existantes, ils discutent de leurs observations avec la personne responsable, par exemple la direction technique, la direction de l'école de sports de neige ou les remontées mécaniques. Ils soutiennent ensuite l'école de sports de neige pour l'amélioration des offres et de l'infrastructure.	• se montrent ouverts aux innovations et aux nouvelles offres. Métacognition • réfléchissent à leurs idées et en déduisent des offres appropriées. • analysent les offres existantes et en déduisent des améliorations.
D.5 Sensibiliser à des développements dans le domaine de la nature et de l'environnement Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige tiennent compte, avant, pendant et après l'offre de sports de neige, de la nature locale, de l'environnement et de la culture et mettent en pratique la protection de la nature et de l'environnement. Ils sensibilisent leurs hôtes à l'environnement dans lequel ils se déplacent : ils donnent par exemple des explications sur les réserves naturelles et leur importance, notamment en dehors des pistes balisées, expliquent les phénomènes météorologiques (locaux) et leurs répercussions sur le domaine de sports d'hiver, leur montrent le paysage (p. ex. sommets ou vallées) ou sensibilisent les hôtes au sujet des déchets. Ils montrent aussi à leurs hôtes l'importance de l'enneigement artificiel pour le domaine de sports d'hiver et la destination touristique et sensibilisent à la gestion de l'eau.	Les professeures de sports de neige et professeurs de sports de neige... Potentiel de réalisation • tiennent compte de la nature locale, de l'environnement et de la culture. • sensibilisent leurs hôtes à la nature locale, à l'environnement et à la culture. Connaissances, compréhension • disposent de connaissances approfondies du domaine de sports d'hiver. • disposent de connaissances approfondies du lieu. • disposent de connaissances fondamentales sur l'importance des réserves naturelles. • disposent de connaissances fondamentales sur l'enneigement artificiel. Attitudes, valeurs, motivation • ont conscience de leur rôle d'exemple. Métacognition • réfléchissent régulièrement à leur comportement envers la nature et l'environnement et en déduisent au besoin des mesures appropriées.

14 IMPRESSUM

Editeur

Swiss Snowsports
Arastrasse 6
CH-3048 Worblaufen
Phone +41 31 810 41 11
education@snowsports.ch
www.snowsports.ch

Copyright

Swiss Snowsports

Edition 1.0, 2025/2026

15 PREUVES DES MODIFICATIONS

Edition	Date	Contenus modifiés		Responsable	Classé
			p.		

SWISS **SNOWSPORTS** Association
www.snowsports.ch